

**BULLETIN
ANNUEL
2026**

COMMUNE DE
**Saint-Genest
Malifaux**

Sport - Nature - Culture

www.st-genest-malifaux.fr



Hélène Crozet



Pascal Faure



Cécile Bastly



François Santiago



Laurence Lacroix



Alexandre Massardier



Jessica Oriol



Vincent Ducreux entouré de ses adjoints et conseillers délégués, avec de gauche à droite : Étienne Lescanne, Geneviève Mandon, Christian Seux, Vincent Ducreux, Évelyne Merle, Pascale Rochetin, Jean-Luc Chavana, Michel Teyssier, Denis Thoumy.



merci MERCI

À travers ces photos, nous tenons à saluer chaleureusement et à remercier très sincèrement le maire, les adjoints et les conseillers de l'équipe municipale précédente pour leur dévouement et tout le travail accompli au service de notre commune.

Une page se tourne, mais l'engagement reste. Sachez que le nouveau conseil municipal s'inscrit dans la continuité de vos efforts pour faire vivre notre beau village.

À votre tour aujourd'hui de vous consacrer à d'autres projets personnels, mais rappelez-vous que la commune reste la vôtre : vous y trouverez toujours notre soutien et notre fidèle gratitude.



ÉDITORIAL

Une nouvelle page s'ouvre...

Je tiens d'abord à remercier chacune et chacun d'entre vous pour la confiance que vous avez accordée à notre équipe municipale lors des dernières élections de mars 2026. Merci également à l'ensemble des élus, qui se sont mis au travail avec détermination et enthousiasme.

Quatre mois déjà que nous sommes à la tâche ! Début juillet, nous avons franchi le cap symbolique des cent jours. Depuis le mois de mars, nous nous sommes attelés à l'essentiel : nous présenter aux équipes des agents municipaux, veiller au quotidien qui rythme la vie de chacun, aller à la rencontre des habitants, porter la voix de Saint-Genest dans les instances intercommunales renouvelées, accueillir les partenaires institutionnels - services de l'État, Communauté de Communes des Monts du Pilat, Sictom, etc. - et, surtout, explorer patiemment les grands dossiers d'avenir.

Ce bulletin reflète fidèlement l'année qui vient de s'écouler. Les réalisations présentées ici sont en partie à mettre au crédit de l'équipe précédente, et particulièrement de son maire Vincent Ducreux, qui a œuvré avec constance pour embellir Saint-Genest et améliorer la qualité de vie de tous. Le classement remarquable de notre commune au palmarès « Villes de rêve » en est une belle reconnaissance.

En parcourant ces pages, vous découvrirez à la fois de grands projets structurants et tous ces petits gestes concrets qui améliorent le quotidien. La gestion municipale est faite de cette double attention : vision d'ensemble et soin du détail. Elle repose sur les décisions du conseil municipal comme sur l'engagement quotidien de la municipalité, au service de ses habitants.

Au cœur de notre action collective demeure cet idéal qui nous rassemble : « Bien vivre à Saint-Genest ! ». Ce n'est pas une simple formule, mais une ligne de conduite que nous voulons traduire en actes. Il faut y voir notre souci permanent de répondre aux attentes de chacun, de préserver ce qui fait la douceur de notre village tout en préparant l'avenir. Notre communauté, dans sa diversité et son lien intergénérationnel, se construit jour après jour.

Maintenir cette qualité de vie exige une attention constante : préserver la cohésion sociale, maîtriser les dépenses, veiller à l'équilibre démographique et accueillir avec bienveillance tous ceux qui choisissent Saint-Genest.

À l'aube de ce mandat, les projets sont nombreux. Nous partageons parfois avec vous cette impatience de voir les choses avancer plus vite. Le temps administratif est souvent plus lent que nos envies, dans un monde qui va à toute allure. Nous avançons à ce rythme, la patience n'est pas de la passivité : elle est la condition d'une action solide et durable.

Bonne lecture à chacun et chacune ! Puisse ce bulletin vous offrir un aperçu fidèle de nos réalisations communes, ainsi que l'énergie nécessaire pour les concrétiser, en partenariat avec tous les acteurs concernés.

« La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose que pierre. Mais de collaborer, elle s'assemble et devient temple. » Antoine de Saint-Exupéry

Bon été à Saint-Genest-Malifaux !
Geneviève MANDON
Maire de Saint-Genest-Malifaux

**Directeur
de la publication :**
Geneviève Mandon

**Responsable
commission
information :**
Étienne Lescanne

Comité de rédaction :

- Sarah Ballery
- Noël Bonche
- Hugo Dehestru
- Julie Gagnaire-Denis
- Véronique Odouard
- Emmanuel Sahuc

Crédits photos :

- Eugène Gaillard-Coadon
- Alain Jardy
- Les associations
- Pierre Mandon

**Conception
graphique :**
Estelle Peyrache
Hello Lundi

SOMMAIRE

Conseil municipal :

Nouveau conseil municipal 2026	4-6
Discours fin de mandat 2026	7

Réalisations municipales :

Assurer l'entretien et l'amélioration des équipements publics pour accompagner le dynamisme communal	8-13
Assurer la préservation de notre ressource en eau	13-15
S'impliquer au sein des structures intercommunales pour développer des synergies	16-17

Saison Culturelle en images	18-20
--	-------

Réalisations municipales - Que se passe-t-il quand la médiathèque ferme ses portes ?	21
---	----

Finances - Budget 2026	22-23
-------------------------------------	-------

Dossier - Les agents au service des citoyens	24-35
---	-------

Environnement :

Eaux usées et eaux pluviales	36
SICTOM	37

La ville et vous :

Accueil des nouveaux arrivants	38
Les nouveaux commerces et services	38-39
État civil 2025	40
Départs à la retraite	41

Hommages	41
-----------------------	----

Les classes en 5	42-43
-------------------------------	-------

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL 2026

L'équipe municipale élue le 15 mars 2026 est composée de 23 membres, dont 6 adjoints, et représente une commune de près de 3 000 habitants. Le conseil d'installation s'est tenu le 21 Mars 2026.



Geneviève **MANDON**



Christian **SEUX**



Béatrice **CHOVET-
LARGERON**



Denis **THOUMY**



Laure **ÉBOLI**



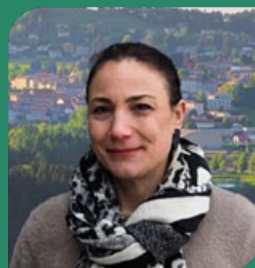
Jean-Luc **CHAVANA**



Élodie **JACQUET**



Olivier **LARGERON**



Estelle **BERGER**



Étienne **LESCANNE**



Bénédicte **BÉAL**



Jonathan **RAYMOND**



Lucie **SABATIER**



Jean-Luc **GRANGE**



Marie **GOUTTE**



Paulin **DEBROSSE**



Julie
GAGNAIRE-DENIS



Jean-Luc **LANDON**



Sarah **BALLERY**



Jean-Pierre **BASTY**



Juliette **DESFOND**

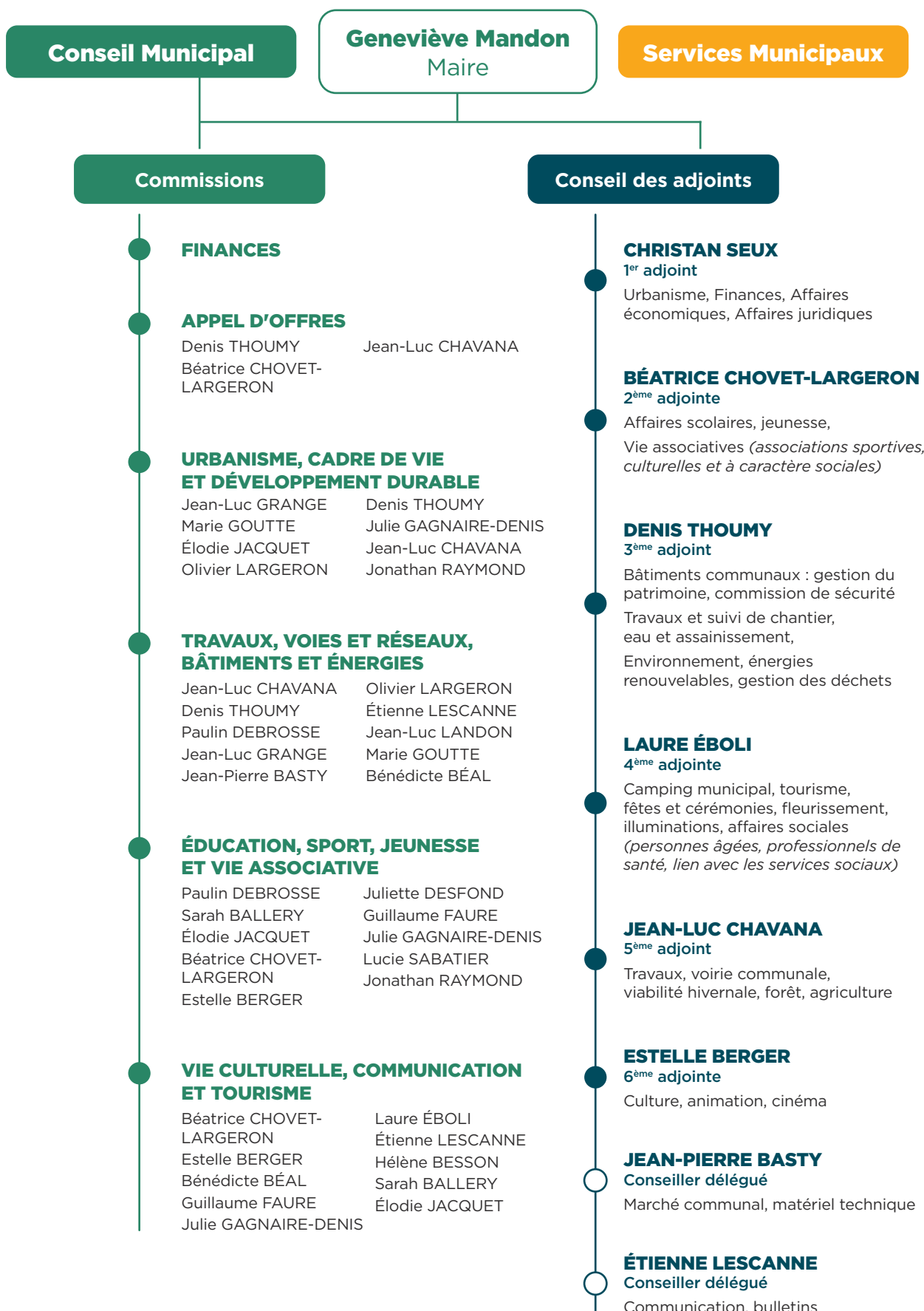


Guillaume **FAURE**



Hélène **BESSON**

Hugo **DEHESTRU**
Audrey **THIEN**
Candidats supplémentaires





REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AUX ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES

Syndicat d'Energies de la Loire (SIEL) :

Titulaire : Olivier LARGERON
Suppléant : Paulin DEBROSSE

Parc du Pilat :

Titulaire : Geneviève MANDON
Suppléante : Élodie JACQUET

SICTOM Velay-Pilat :

Titulaires : Denis THOUMY
et Jean-Pierre BASTY
Suppléants : Jean-Luc LANDON
et Paulin DEBROSSE

Maison de retraite :

Christian SEUX, Jonathan
RAYMOND, Guillaume FAURE,
Bénédicte BÉAL

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Geneviève MANDON, Bénédicte
BÉAL, Laure ÉBOLI, Guillaume
FAURE, Étienne LESCANNE,
Élodie JACQUET

École Saint-Joseph :

Guillaume FAURE

Office du Tourisme du Haut-Pilat :

Titulaire : Laure ÉBOLI
Suppléante : Marie GOUTTE

Centre Musical du Haut-Pilat :

Titulaire : Jean-Luc GRANGE
Suppléante : Julie GAGNAIRE-
DENIS

CNAS :

Olivier LARGERON

Syndicat intercommunal pour capture des carnivores domestiques errants :

Titulaire : Julie GAGNAIRE-DENIS
Suppléante : Juliette DESFOND

Protection des données :

Béatrice CHOVET-LARGERON



**Vincent DUCREUX félicite
Geneviève MANDON pour son
élection et lui remet l'écharpe
tricolore de maire lors de la
séance du conseil municipal
d'installation du 21 mars 2026.**

DISCOURS

FIN DE MANDAT 2026



Chers amis, chers collègues,

Avant de céder la présidence au doyen d'âge de cette nouvelle mandature, permettez-moi quelques derniers mots pour conclure vingt-cinq ans de vie municipale. En ce jour, c'est l'heure des remerciements, des souvenirs et de la confiance en l'avenir.

Tout d'abord, je remercie, avec toute ma tendresse, ma famille : Anne, Théophile, Marion et Josselin. Vous m'avez offert généreusement du temps, votre accompagnement et votre soutien. Sans vous, rien de tout cela n'aurait été possible. À travers vous, ce sont toutes les familles, des personnes qui s'engagent politiquement, qui méritent notre reconnaissance.

Arrivé avec Anne en 1998, j'étais un inconnu à Saint-Genest-Malifaux. L'accueil que nous avons reçu, l'intérêt pour découvrir notre nouveau lieu de vie et la volonté de participer à la vie du village, m'ont donné l'élan pour m'investir, pour partager énergie et compétences au service de la communauté.

Je pense également à tous les élus des quatre mandats successifs depuis 2001. Vous m'avez permis de grandir et nous avons vécu une aventure humaine extraordinaire. Parmi eux, ceux qui nous ont déjà quittés : Daniel Mandon, Yvette Rochette, Monique Vigouroux, Michel Frécenon, Françoise Duchamp et Louis Bonnefoy. À l'occasion de ce conseil municipal d'installation, je suis sûr qu'ils seraient satisfaits de cette sereine continuité et de cet heureux changement pour Saint-Genest-Malifaux.

Depuis 2008, j'ai eu la joie et la satisfaction de travailler aux côtés d'adjointes et d'adjoints profondément engagés, jour après jour, pour assurer le bon fonctionnement de la municipalité et mettre en musique les décisions et les projets.

À l'ensemble des personnels communaux, je veux vous dire merci pour la qualité du nécessaire travail d'équipe réalisé pour notre collectivité. Plus spécialement, auprès de Noël Bonche et d'Emmanuel Sahuc, avec qui, la complicité et la proximité ont été des leviers indispensables d'efficacité au quotidien.

Maire, anagramme d'aimer, résume tout. Oui, j'ai aimé.

J'ai aimé toutes les rencontres, les projets et les défis. J'ai aimé apprendre des autres, du monde et de moi-même. J'ai aimé nos questions, nos débats et nos décisions mûrement réfléchies. J'ai aimé apporter, porter, supporter, remporter. Je suis fier de ce que nous avons accompli ensemble avec et pour les habitants. Grâce à nos ressources, nos moyens et face à nos contraintes, nous n'avons pas toujours tout réussi, mais nous avons toujours fait de notre mieux. J'espère avoir été digne de la confiance de la population genésienne et la remercie du fond du cœur pour ce « vivre avec » politique d'un quart de siècle.

À vous qui venez d'être élus, je vous souhaite d'aimer votre fonction. Au lendemain du printemps saisonnier, c'est votre printemps politique. Rien n'est jamais plus fort que ce qui commence. Je vous félicite pour votre élection et l'équilibre que vous incarnez entre expérience et nouveauté. Je vous souhaite pleine réussite dans la gestion municipale, la réalisation des projets que vous engagerez et de ceux qu'il sera nécessaire d'entreprendre. La vie municipale est une dynamique qui doit s'accorder avec celles des entreprises, des associations et des habitants. Nous ne ferons jamais l'unanimité, l'essentiel est de servir la collectivité grâce à une adaptation et une amélioration permanente, avec humilité et persévérance.

Dans un conseil municipal, nos histoires, nos qualités, nos défauts, nos qualifications deviennent des richesses dès lors que nous leur donnons de la hauteur, c'est-à-dire lorsque nous conjugons leurs sens individuels avec le sens du collectif.

Le conseil municipal, c'est la démocratie en action. Il vous appartient de lui donner sa pleine vitalité grâce à votre implication, au compromis et à l'engagement concret dont vous êtes la preuve aujourd'hui.

La Vie est une symphonie inachevée. C'est pourquoi prioriser, c'est accepter de ne pas pouvoir tout faire et de confier, à vous qui nous succédez, la charge de poursuivre l'œuvre commune. Vous recevez un héritage, vous le transmettez à votre tour. Entre les deux, vous pourrez agir pour que Saint-Genest garde son caractère, son dynamisme et son âme.

Merci et belle route !

Vincent DUCREUX, 21/03/2026



ASSURER L'ENTRETIEN ET L'AMÉLIORATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS POUR ACCOMPAGNER LE DYNAMISME COMMUNAL

1 | UN VILLAGE ACCUEILLANT



➤ Espace Loisirs et Vie Sociale

L'Espace Loisirs et Vie Sociale intergénérationnel et multi-activités, un nouvel équipement au service de tous les Genésiens.

Janvier 2026 marque l'ouverture de l'Espace Loisirs et Vie Sociale intergénérationnel et multi-activités, un grand projet de la commune conçu pour accueillir, rassembler et animer la vie associative locale.

Les premiers explorateurs de ce nouvel espace ont été les enfants avec l'accueil périscolaire de 17h à 18h30 assuré dans ce nouveau bâtiment. Les mercredis après-midi, ces locaux permettent aussi d'améliorer le service offert par l'Association Famille Rurale (AFR). Enfin, le centre aéré « La Ruche » profitera dès l'été d'un équipement très adapté, très modulable ainsi que de tous les aménagements du parc de la Croix de Garry.

Tout au long de l'année 2026, l'accueil monte en puissance pour assurer progressivement un support aux associations par la mise à disposition des trois salles modulables.

Ce bâtiment polyvalent, véritable « couteau suisse », s'adapte à de nombreuses activités associatives : ateliers, rencontres, événements ou moments de détente. Avec un préau couvert, un espace dédié aux tout-petits et une ouverture sur les infrastructures

L'Espace Loisirs et Vie Sociale intergénérationnel et multi-activités propose un accueil renforcé avec une capacité augmentée pour 120 enfants, dont 24 de moins de 6 ans.

Les familles bénéficient aussi d'un Relais Familial spacieux de 100 m², tandis que les associations peuvent utiliser trois salles modulables de 50 m² chacune.

sportives du complexe de la Croix de Garry, il a vocation à devenir un lieu de vie central pour le village. Une concertation est proposée sur Illiwap, pour trouver un nom à ce nouvel équipement. Rendez-vous le 19 septembre 2026 pour son inauguration officielle !





Un précurseur : le Mille-Clubs

Précédemment, ce lieu abritait le Mille-Clubs, un bâtiment construit en 1975. Ce bâtiment original, s'inscrivait dans l'opération « Mille-Clubs de jeunes » lancée en 1968 par M. François Missoffe, ministre de la Jeunesse et des sports. Il constituait l'une des 1 000 structures en kit offertes par l'État aux communes, à condition qu'elles fournissent le terrain et en assurent le montage. À Saint-Genest-Malifaux, ce sont des bénévoles et les agents municipaux qui s'étaient mobilisés pour l'assembler, preuve d'une solidarité déjà bien ancrée.

Malheureusement, ce local, fort apprécié de la jeunesse, s'est vite révélé difficile à chauffer, au point de devenir un vrai casse-tête pour la commune.

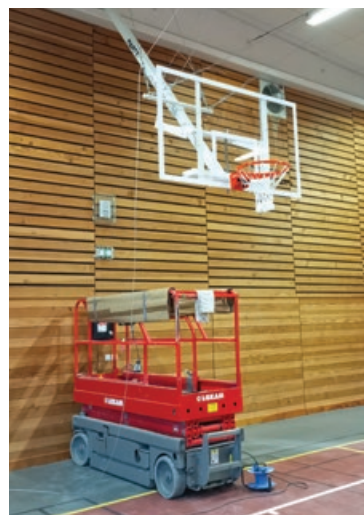
Démoli en 1993, le Mille-Clubs reste un symbole de l'engagement local, mais aussi un exemple des difficultés que peuvent poser des équipements mal adaptés.



Remplacement des panneaux de basket au gymnase



Le gymnase est maintenant doté de nouveaux panneaux de basket. Les travaux ont été réalisés les 5 et 6 novembre 2025. Ces équipements sont motorisés et réglables en hauteur, ce qui permet de les adapter facilement à tous les niveaux de pratique, des enfants aux adultes et de satisfaire les scolaires et la associations.



Budget :

Coût électrification :
857 € HT

Dépose et
installation des buts :
12 709,38 € HT

Prestataire :
Pollet (SAS) et
Marty Sport

Subvention :
Département de
la Loire 5 879 €

Loire
LE DÉPARTEMENT

🕒 Un projet durable pour l'école de l'Étang

Depuis plusieurs années, la municipalité s'engage pleinement pour offrir aux écoliers et aux équipes enseignantes un cadre de travail agréable. Le projet d'évolution de la cour de l'école de l'Étang s'inscrit dans cette dynamique globale de modernisation et d'amélioration constante de nos infrastructures scolaires.

L'école a bénéficié de nombreux investissements structurants ces dernières années. Nous avons fait le choix de la responsabilité en privilégiant, lors de l'année scolaire 2024-2025, une mise en conformité électrique et énergétique complète du groupe scolaire. Ces travaux essentiels ont été réalisés pour garantir la sécurité absolue des élèves et du personnel.

Grâce à ces efforts constants, les conditions d'accueil et de travail actuelles sont très bonnes, permettant aux écoliers et aux enseignants de travailler dans un environnement sain, moderne et opérationnel.

Pour répondre aux attentes d'espaces de fraîcheur, une première étape majeure est franchie cette année. Les services techniques ont créé un nouvel espace de verdure ombragé, à l'extrémité de la cour. Cette extension permet aux enfants de profiter d'un coin arboré, dans notre commune, où la nature est déjà omniprésente.



🕒 Le camping municipal retrouve son classement avec 2 étoiles

Créé en 1977 et géré directement par la commune, le camping municipal a toujours su évoluer pour offrir un accueil de qualité. Au fil des années, de nombreux investissements ont permis de moderniser et enrichir ses équipements : agrandissement en 1995 avec un gîte d'étape, construction des premiers chalets et du pavillon d'animation en 2003 et 2004, rénovation des sanitaires en 2010, puis installation de cinq nouveaux chalets en 2024. En 2025, une barrière a été ajoutée pour sécuriser les entrées, et un nouveau système de réservation en ligne a été mis en place pour faciliter l'accès aux vacanciers.

Le camping a retrouvé son classement en obtenant 2 étoiles le 19 novembre 2025, suite à un audit réalisé par Alpes Contrôle pour le compte d'Atout France.

Ces certifications sont une belle reconnaissance pour ce lieu convivial, bien équipé et toujours en mouvement pour améliorer l'accueil touristique genésien.

Le Gîte de groupes est quant à lui classé 2 épis et labélisé Gîte de France.



ATOUT FRANCE
L'Agence de développement touristique de la France



🕒 Le mur des jeux de boules retrouve une nouvelle jeunesse

Le mur des jeux de boules situé à l'arrière de la mairie a fait l'objet d'une rénovation complète. Les couvertines, qui n'étaient plus étanches, le mur, et les joints abîmés par le temps, ont été repris. Un crépi neuf a été posé pour redonner au mur un aspect propre et durable.



Budget : 9 485 € HT

Prestataire : SARL Entreprise Reynaud

🕒 Programmes voirie 2025 et 2026

Chaque année, le conseil municipal approuve les programmes de voirie. Habituellement ces travaux sont financés en partie avec le soutien du Département. Comme évoqué dans notre précédent bulletin, l'aide du Département n'a pu être apportée en 2025, le marché 2025 fut donc limité à la rénovation des trottoirs de la rue de la Semène. Ce marché a été attribué à l'entreprise SRATP pour un montant de 53 000 €.

Pour 2026, le programme prévoit les interventions suivantes :

- réfection de la chaussée à la Scie de la Roue, au Chemin des Fraisses et au Creux du Balai,
- prolongement de la rue Jean Charles Stribick pour desservir les nouvelles constructions,
- diverses reprises de chaussée sur d'autres axes.



Le budget alloué à ces travaux s'élève à 112 000 €, marquant une reprise des investissements pour l'entretien et l'amélioration de notre réseau routier.

2 | LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES : UNE PRIORITÉ DE DEMAIN

🕒 École de l'Étang : la commune primée aux Trophées de la Rénovation verte

Lors de la séance du 23 mai 2025, le conseil municipal a décidé de présenter le dossier de rénovation énergétique et de remplacement du mode de chauffage de l'école de l'Étang aux « Trophées de la Rénovation verte ». Ce concours est une initiative de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) et de Butagaz pour reconnaître les efforts des communes en faveur de la transition énergétique.

Le 6 octobre 2025 la commune de Saint-Genest-Malifaux a remporté le 1^{er} prix dans la catégorie « Gros travaux » et la somme de 2 500 €. Elle est récompensée pour la rénovation énergétique de l'école : projet ambitieux qui a permis de remplacer un système de chauffage vétuste par un réseau de chaleur moderne.

Une chaudière à granulés bois reliée à un réseau de chaleur entre l'école et l'Espace Jules Verne a été mise en place. Ainsi l'installation chauffera l'école en journée, et l'Espace Jules Verne en soirée et durant les week-ends.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU 6 OCTOBRE 2025



7^{ème} ÉDITION DES TROPHÉES DE LA RÉNOVATION VERTE

1^{er} prix – Catégorie Gros travaux, Commune de Saint-Genest-Malifaux – Loire (42) Prix remis à Monsieur le Maire, Vincent Ducreux

La commune de Saint-Genest-Malifaux (3 000 habitants) a été distinguée pour la rénovation énergétique de son école publique, construite en 1981. Face à un chauffage électrique par le sol défaillant et à un réseau électrique vétuste, la commune a engagé une ambitieuse rénovation thermique dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ». Le projet a notamment permis l'installation d'un réseau de chaleur moderne, entraînant la suppression définitive de la chaudière au fioul. Grâce à cette transformation, les économies attendues sont considérables : -30 % sur la facture énergétique et -87 % sur les émissions de gaz à effet de serre, illustrant de manière concrète les bénéfices environnementaux et économiques de la démarche.

➤ Une nouvelle centrale photovoltaïque sur la toiture de l'Espace Jules Verne

Dès sa construction en 2005, l'Espace Jules Verne était équipé d'une centrale solaire d'une puissance de 8,16 kW, couvrant 70 m² de toiture. Après 20 ans de service, cette installation arrive en fin de vie et il convient de la remplacer. La commune a donc décidé d'aller plus loin en agrandissant considérablement la surface dédiée : la nouvelle centrale occupera 525 m², soit près de 8 fois plus qu'avant.

En décembre 2025, une convention avec *Pilatwatt* a été officiellement signée, après une délibération du Conseil municipal en septembre 2024 et le choix de ce partenaire en février 2025. Les travaux débutent en 2026 pour installer cette nouvelle centrale photovoltaïque. Ce projet participatif permettra de produire davantage d'énergie verte.

➤ Remplacement de lanternes comètes en leds

La commune poursuit ses efforts pour moderniser l'éclairage public. Après la rue du Velay en 2025, cette année, ce sont les anciennes lanternes comète des rues du Feuillage et Jean Meunier qui ont été remplacées par des éclairages LED, bien plus économes et durables. Ces nouveaux équipements permettront d'améliorer la qualité de l'éclairage tout en diminuant la facture et la consommation énergétique de la commune.



Budget : 32 313,48 € HT
Subvention : Parc du Pilat et La Région
Auvergne-Rhône-Alpes : 15 000 €



3 | RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

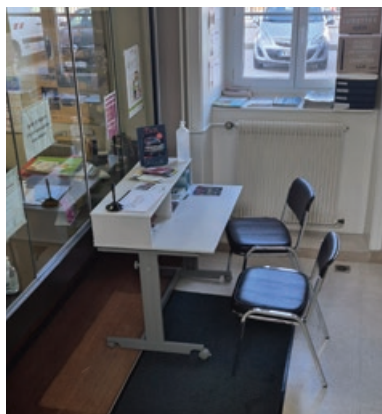
DES ÉTUDES POUR MIEUX ACCUEILLIR LES ADMINISTRÉS

Face à des besoins croissants, des normes de sécurité à actualiser et des espaces à repenser, des études sont initiées pour préparer les transformations de ce lieu historique en un espace fonctionnel, accueillant et durable

➤ Vers une rénovation de la mairie

Aujourd'hui, la mairie doit s'adapter aux nouvelles exigences et aux besoins des administrés. La mise aux normes électriques et énergétique est indispensable pour garantir la sécurité de tous. Une révision complète de l'installation permettra aussi d'améliorer le fonctionnement au quotidien et les conditions de travail des agents et des élus.

De nouveaux services, comme la délivrance des cartes d'identité, nécessitent des espaces dédiés et sécurisés pour les agents. Les bureaux actuels ne sont pas toujours adaptés au travail d'équipe et nécessitent de la modularité. Par ailleurs, l'accueil doit être repensé pour mieux respecter la confidentialité des démarches administratives. Pour toutes ces raisons, une rénovation d'ensemble de la mairie est nécessaire. L'objectif est de créer un lieu moderne, fonctionnel et accueillant, au service de tous les habitants.



Fluidifier les parcours d'accueil.



La mairie, un lieu qui appartient à notre histoire

À l'origine, le bâtiment de la mairie était la demeure familiale du baron Louis Courbon. En 1857, celui-ci est vendu à la commune pour devenir la mairie, l'école communale et la justice de paix. La famille Courbon construit le château de Perusel. Pivot de l'administration municipale, la mairie est un lieu public accessible à tous. Elle est le repère essentiel de notre cohésion territoriale.

En 1976, une première tranche de rénovation est réalisée (*façade, secrétariat, centre social, salle des mariages à l'étage*). En 1985, une seconde tranche est réalisée (*salle polyvalente, transfert du centre social, aménagement de la bibliothèque et création de deux salles annexes*).

À cette occasion la partie nord a été démolie pour élargir l'impasse de la mairie.

La mairie se projette dans l'avenir

En décembre 2025, des études ont été réalisées pour commencer à dessiner la mairie de demain. La première s'inscrit dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ». Elle vise les locaux annexes pour améliorer les espaces de la maison France Services. Cette étude est conduite en collaboration avec le Département et la Communauté de communes des Monts du Pilat. D'autres études seront menées en 2026 avec l'aide d'une Assistance Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour avoir une vision globale du bâtiment. L'objectif est de préparer un projet de rénovation cohérent, utile et durable, au service de tous les citoyens.



Budget : 20 463 € HT
Prestataire : Archigram

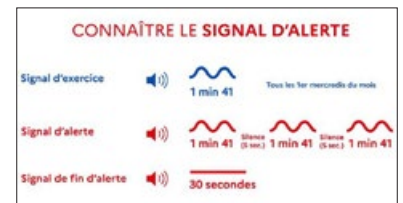
Subvention : Département de la Loire et Petite Ville de Demain : 10 232 €

Loire
LE DÉPARTEMENT

Petites villes de demain

Sur le toit de la mairie : la sirène d'alerte est de retour pour votre sécurité

En 2025, la sirène a été remise en service pour alerter l'ensemble de la population en cas d'urgence. Elle permet de diffuser rapidement un signal sonore reconnaissable par tous. Pour s'assurer de son bon fonctionnement, un essai est réalisé chaque premier mercredi du mois. Cette sirène est un moyen simple et efficace pour garantir votre sécurité au quotidien.



ASSURER LA PRÉSERVATION DE NOTRE RESSOURCE EN EAU

1 | CONSERVATION DE LA COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

Les communes jouent un rôle clé dans la préservation de la ressource en eau. Les actions communales se traduisent concrètement par la gestion du réseau d'eau potable et d'assainissement et la réalisation de travaux pour préserver ou restaurer le milieu aquatique.

Ainsi, notre commune investit régulièrement pour limiter les pertes dans le réseau de distribution, réduire la présence d'eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement et maintenir les cours d'eaux et les berges.

Le 2 avril 2025, la proposition de loi pour la suppression du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement a été définitivement adoptée par le Sénat. La loi abroge l'obligation faite aux communes de transférer aux intercommunalités les compétences eau et assainissement au 1^{er} janvier 2026.

Cette évolution législative a permis à la commune de confirmer, par un vote lors du Conseil Municipal du 23 mai 2025, son engagement à conserver la maîtrise de ces services essentiels. Avec cette décision, l'eau et l'assainissement restent ainsi de compétence communale.

Cette décision s'inscrit dans une volonté de maintenir une gestion de proximité, adaptée aux spécificités locales et aux besoins des habitants, tout en renforçant la réactivité et la transparence dans la gestion de la ressource en eau.



2 | INSTALLATION D'UN DÉGRILLEUR EN AMONT DE LA STATION D'ÉPURATION DU BOURG

En faisant le tour du barrage des Plats, vous constaterez probablement la présence d'un nouvel équipement en contrebas de la station d'épuration du bourg. En effet, dans le cadre des travaux de mise en conformité du système d'assainissement du bourg, il est apparu nécessaire de mettre en place un dégrilleur automatique sur le collecteur principal à l'amont du poste de relevage de la station d'épuration et de son déversoir d'orage. Cette installation permet de limiter les risques de colmatage tout en réduisant des interventions manuelles coûteuses et chronophages des services techniques.



Budget : 95 841 € HT
Prestataire : SAUR

Le dégrilleur est un équipement de séparation liquide/solide. Sa fonction principale est de retirer les déchets grossiers de l'effluent. Les déchets solides bloquent les pompes et les canalisations. Le dégrilleur protège ainsi l'installation en empêchant les pompes de se boucher. En cas d'orage, le dégrilleur permet aussi de limiter l'impact du déversement. Ces travaux réalisés autour de l'ouvrage visent ainsi à optimiser le fonctionnement de la station du bourg.

Le dégrilleur automatique sert à retirer les déchets grossiers en aval de la station dont les lingettes que l'on retrouve encore régulièrement. Pour rappel, les lingettes dans les toilettes bouchent les canalisations, polluent l'environnement et augmentent votre facture.

STOP : pas de lingettes dans les toilettes !

3 | QUARTIER DES CHALAYES : DES ÉTUDES POUR MODERNISER LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

La commune a lancé les études de rénovation des réseaux d'assainissement pour le quartier des Chalays. Il s'agit de la dernière étape du schéma directeur adopté en 2020. L'objectif est toujours de réduire les eaux parasites (*eaux de pluie ou infiltrations*) qui surchargent le réseau et nuisent à son efficacité. Les travaux seront engagés à l'automne 2026.

Les eaux claires parasites (*eaux de pluie, drainage, sources*) s'infiltrent dans le réseau d'assainissement à cause de raccordements incorrects ou de canalisations défectueuses. Leurs excès nuisent à l'efficacité de la collecte et du traitement des eaux usées.



Budget : 15 000 € HT
Prestataire : SICC VRD

4 | NETTOYAGE DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE DE LA RÉPUBLIQUE



En mai 2025, le réservoir d'eau potable de la République a fait l'objet d'un nettoyage complet, une opération cruciale pour garantir la qualité de l'eau et la pérennité des infrastructures.

Le nettoyage permet d'éliminer les dépôts, les micro-organismes et les éventuelles particules qui pourraient altérer la qualité de l'eau. Une eau saine et conforme est synonyme de sécurité pour les usagers. En inspectant et en nettoyant régulièrement le réservoir, on détecte les signes de vieillissement (*corrosion, fissures, etc.*) et on évite les réparations coûteuses à long terme.



Budget : 6 012 € HT
Prestataire : Cholton



LE SAVIEZ-VOUS ? UNE REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES RÉSEAUX

La redevance pour la performance des réseaux d'eau potable et d'assainissement est fixée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne. C'est un mécanisme incitatif visant à améliorer la gestion et l'efficacité des infrastructures selon des critères de performance. Pour notre commune, ce supplément représente 0,05 € HT /m³ pour l'eau potable et à 0,194 € HT /m³ pour l'assainissement collectif. Ces suppléments sont directement refacturés aux usagers. La maintenance et le suivi des réseaux d'eaux et d'assainissement sont cruciaux. Plus nos réseaux seront performants et moins les redevances à payer seront élevées pour les usagers.

5 | RÉHABILITATION DES BERGES DU RUISSEAU DE CRÉMÉAT

En octobre 2025, des travaux ont été menés pour reprendre les berges du ruisseau de Créméat, situées en contrebas de la rue Marcellin Champagnat. Ces berges avaient été fortement endommagées par les pluies diluviennes du 17 octobre 2024, mettant en péril la stabilité de la berge et à plus long terme de la route. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SRATP, sous le contrôle et la validation du service de la police de l'eau de la DDT. Ces travaux poursuivaient deux objectifs principaux :

- protéger la berge et la route contre les risques d'érosion et d'effondrement,
- améliorer la gestion des eaux d'orage pour réduire les dégâts lors des prochains épisodes pluvieux.



Budget : 12 500 € HT
Prestataire : SRATP

6 | SEUIL DE LA SCIE DE LA ROUE



Ce printemps 2026, des travaux sont lancés sur la Semène, à la Scie de la Roue. L'objectif est de retirer un ancien ouvrage, une structure en tôle rivetée qui pose des problèmes lors des épisodes de crue. En effet, cet ouvrage perturbe l'écoulement naturel de l'eau et augmente les risques d'inondation. De plus, il contribue à la détérioration des berges. La prise d'eau liée à cet aqueduc doit également être fermée. Cependant, afin de préserver ce petit patrimoine local, l'ouvrage est conservé à proximité pour son intérêt historique. Ces travaux permettront de retrouver le profil naturel de la rivière. Cela favorisera un écoulement plus fluide et réduira les risques lors des fortes pluies. Cette démarche est indispensable à la sécurité du cours d'eau.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le petit aqueduc de la Scie de la Roue a été construit en tôle rivetée afin d'alimenter la première usine hydro-électrique du village à Pillot. Celle-ci permettra l'éclairage public du village dès 1901 et facilitera l'essor de la passementerie. Abîmée, cette levée fut refabriquée à l'identique en 2003. Aujourd'hui, elle ne peut plus réaliser sa fonction et sera conservée à proximité.

S'IMPLIQUER AU SEIN DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES POUR DÉVELOPPER DES SYNERGIES

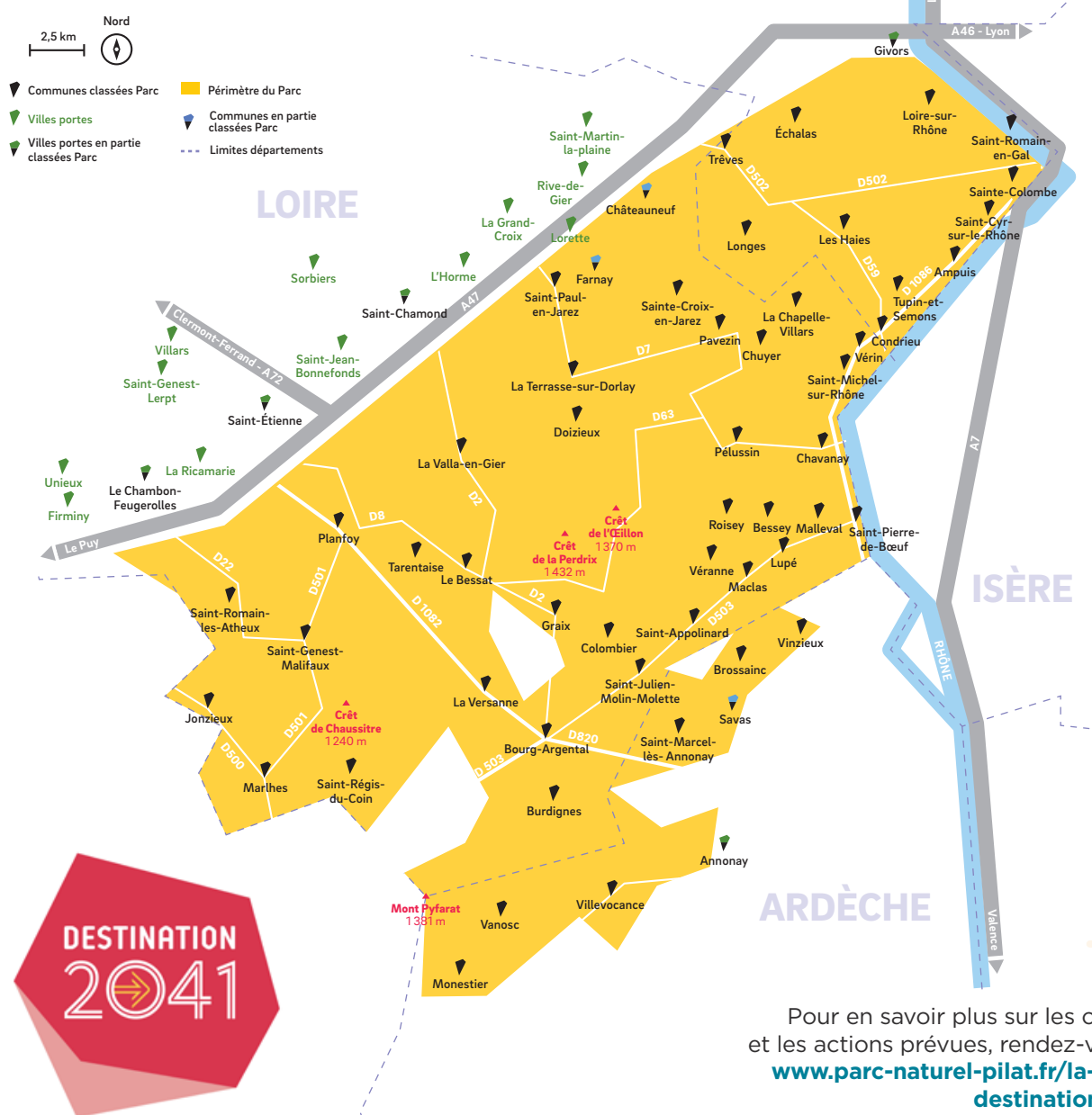
1 | SAINT-GENEST-MALIFAUX S'ENGAGE DANS LA NOUVELLE CHARTE DU PARC NATUREL DU PILAT

Le 22 octobre 2025, le Parc naturel régional du Pilat a adopté sa nouvelle Charte pour la période 2026-2041. Ce document, fruit de 5 années de concertation, définit une vision commune pour un développement durable, innovant et adapté aux défis climatiques et écologiques du territoire. Chaque commune membre doit décider si elle souhaite s'engager dans cette démarche collective.

Lors du conseil municipal du 13 décembre 2025, Saint-Genest-Malifaux a approuvé cette Charte, confirmant son attachement au Parc et à ses valeurs. Comme 51 autres communes engagées, notre village participe activement à la construction d'un modèle de développement respectueux de l'environnement et des spécificités locales.

Destination 2041

59 communes classées Parc naturel régional du Pilat



2 | CCMP : UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR DÉVELOPPER NOTRE TERRITOIRE



La collaboration entre les communes est essentielle pour répondre aux enjeux de notre territoire rural et montagnard. Fort de son expérience en tant que vice-président de la Communauté de Communes des Monts du Pilat lors de la dernière mandature, Christian Seux, premier adjoint à Saint-Genest-Malifaux, a été élu à l'unanimité à la présidence de l'intercommunalité le 14 avril 2026. C'est une reconnaissance de son engagement et de son expertise au service de la collectivité depuis de nombreuses années.

Cette élection renforce aussi notre capacité à agir ensemble pour le développement de notre territoire. Elle confirme la volonté de la municipalité à s'insérer pleinement dans des projets au bénéfice de l'ensemble des communes.

3 | SICTOM : DENIS THOUMY ÉLU À LA PRÉSIDENTE

Le 12 mai 2026, Denis Thoumy, adjoint à la maire de Saint-Genest-Malifaux, a été élu à la présidence du SICTOM Velay Pilat. Une élection qui marque le début d'une nouvelle gouvernance pour la gestion des déchets sur notre territoire.

Denis Thoumy n'est pas nouveau dans ce domaine : il a déjà été fortement impliqué au SICTOM lors du précédent mandat en tant que vice-président. Son expérience et son engagement en font un acteur clé pour renforcer la coopération intercommunale et améliorer la gestion des déchets pour toutes les communes membres.

Avec cette élection, le SICTOM entre dans une nouvelle phase de travail collectif, où l'objectif sera de mieux coordonner les actions, d'optimiser les services et de répondre aux enjeux environnementaux avec une approche unifiée. Une belle opportunité pour avancer ensemble vers une gestion plus durable et efficace de nos déchets.



DÉFINITION

SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères

CCMP : Communauté de communes des Monts du Pilat

SICTOM
VELAY PILAT

 Communauté
de Communes
des Monts
du Pilat



23^{ème} marche APPEL

600 personnes : encore une formidable participation sous un très beau soleil. Trois parcours proposés (7-14 ou 21 km) et c'est une somme très importante qui a pu être remise à l'APPEL : 5 347 € (Association des Parents Enfants Atteints de Leucémie ou autres cancers). Cette action permet de soutenir les familles des enfants hospitalisés et d'organiser des sorties ou des activités pour changer le quotidien des petits malades.

**2025
2026**

SAISON CULTURELLE ET ANIMATIONS



Là où vont nos pères

Un spectacle original et poétique, en partenariat avec Jazz au Sommet. La projection sur grand écran de dessins d'Antoine Asselineau était accompagnée par Florent Hermet, contrebassiste. Un moment émouvant apprécié par 200 personnes réunies ensuite autour d'un goûter permettant à chacun de partager son ressenti.



Récital Brassens

La formation Scèneçon composée de 6 musiciens nous a fait partager les mélodies et la poésie de Brassens, réinventées par ces artistes qui se définissent comme des « Entertainer » c'est-à-dire des amuseurs. Le public venu en grand nombre était conquis.

Jackpot

Une nouvelle venue de la compagnie Les Carrés M'en Fou a permis de rire avec cette comédie déjantée où la question principale était : « Et vous, seriez vous prêt à tout pour décrocher le Jackpot ? » L'humour fut le grand gagnant de la soirée.





La Traviata

Dans le cadre de la Micro Folie, cet opéra contemporain de Giuseppe Verdi a ému le public aux larmes. La performance incroyable de Pretty Yende restera dans les mémoires.

Broadway

La troupe « Musical Show » de Saint-Didier-en-Velay, composée de 25 choristes, danseurs, comédiens nous a embarqué dans un récital de chansons avec Mary Poppins, Cruella, Morticia Adams et tous leurs amis...

Un spectacle très attendu puisque toutes les places étaient vendues longtemps à l'avance. Un grand moment... qui restera dans les mémoires. Plusieurs spectateurs ont félicité les artistes venus à leur rencontre dans le hall. D'ailleurs les voix remarquables ont été jugées dignes d'un niveau professionnel par plusieurs d'entre eux.



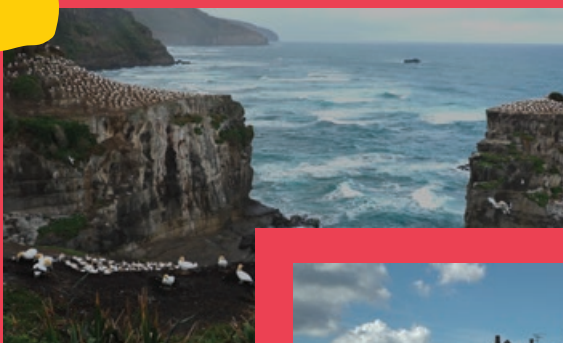
Noël des enfants : L'audition

Une salle pleine a accueilli Les Kipounis qui ont joué un spectacle coloré, drôle avec beaucoup de complicité avec le public pour les petits comme pour les grands. Puis le Père Noël a accompagné les enfants, pour le goûter, au centre du village où avait lieu le Marché de Noël, sous un beau soleil d'hiver.



Document Terre

Deux destinations cette année, l'une en février : « La Nouvelle Zélande » avec le film d'Alain et Evelyne Basset, leur dernier coup de cœur : une plongée aux antipodes dans un autre Monde. La nouveauté de la projection un dimanche après-midi a permis de rassembler de nombreux spectateurs. En avril : Copenhague, la capitale du bonheur a permis de découvrir une façon de vivre bien différente de la France. Les débats avec les réalisateurs ont complété de manière approfondie les deux soirées.



Musique des Caraïbes

Un concert qui apporte les couleurs des Caraïbes dans un monde morose cela fait du bien ! Le public a apprécié la prestation des cinq musiciens et de la chanteuse Anaïs, du groupe Sa Ki Fèt Fèt. On a pu danser sur un répertoire aux saveurs tropicales, le tout accompagné d'un délicieux planteur offert par la commission culturelle et dégusté avec grand plaisir !



La vente

Un public nombreux est venu apprécier le jeu de la Compagnie « La Barak » de Montpellier qui a joué « La Vente » de Tchekhov d'une manière originale, en incluant dans la fiction, les spectateurs considérés comme les amis de la famille. Les sept jeunes comédiens ont vraiment servi de façon magistrale cette pièce. Entre absurdité et drôlerie, on était loin de l'idée reçue d'un Tchekov lent et ennuyeux.



Un os dans la soupe

Après un report bien involontaire de plus d'un an, la troupe genésienne de l'Escapade Théâtre a pu jouer la pièce « Un os dans la soupe » devant une salle bien remplie. Après quelques nouveaux sketches, les comédiens ont joué la pièce dans une ambiance « bon enfant », les rires ont fusé et la fin en a surpris plus d'un.

Chants polyphoniques avec Clume

Ce trio de jeunes femmes a interprété de façon originale, avec de belles voix, des chansons en occitan et en français. Certains textes étaient composés par elles-mêmes, révélant un travail minutieux, de longue haleine. Le résultat était vraiment réussi, le public venu en nombre ne s'y est pas trompé.



QUE SE PASSE-T-IL QUAND LA MÉDIATHÈQUE FERME SES PORTES ?

Vous pensez que la médiathèque s'endort une fois les lumières éteintes ? Que les livres font la sieste et que les DVD rêvent tranquillement sur leurs étagères ? Détrompez-vous... en coulisses, c'est une véritable ruche !

Lorsque le public n'est plus là, une autre vie commence. D'abord, il y a tout ce que l'on ne voit pas : la gestion des documents. Entre les commandes, les réceptions, l'équipement et l'informatisation, chaque livre qui arrive passe par plusieurs étapes avant de trouver sa place. Sans oublier les allers-retours constants avec le réseau des médiathèques des Monts du Pilat et la médiathèque départementale de la Loire : certains documents arrivent, d'autres repartent... presque comme s'ils avaient leur propre agenda !

Deux fois par semaine, la navette du réseau fait escale à la médiathèque. Et une fois par mois, c'est au tour du dépôt départemental de livrer ses trésors. Deux fois par an, ce sont même de grands déménagements : environ 600 livres et 500 CD et DVD échangés ! Autant dire qu'il faut des bras... et parfois un peu d'huile de coude.

Mais la médiathèque ne se résume pas à ses rayonnages. Elle accueille aussi, en dehors des heures d'ouverture, de nombreux publics. Les scolaires, notamment, y sont reçus très régulièrement : près de 90 accueils en 2025 et 2026. Lectures, jeux, découvertes artistiques ou ateliers autour du Musée numérique Micro-Folie... il y en a pour tous les goûts.

Cette année, certains élèves ont exploré l'univers coloré de l'artiste Hervé Tullet et participé à une exposition à l'automne 2025. D'autres se sont affrontés (*toujours dans la bonne humeur !*) autour de jeux de société ou ont plongé dans l'art à travers des ateliers thématiques. Chaque classe profite de trois heures d'activités : de quoi apprendre en s'amusant.

Les collégiens ne sont pas oubliés, avec des animations spécifiques pour les classes de 6^e et de 4^e. Quant aux plus petits, ils viennent écouter des histoires lors de séances adaptées, organisées avec le relais petite enfance ou la crèche. Oui, même les tout-petits ont leur carte d'abonné... ou presque !

Et parce que la médiathèque est un lieu pour tous, nos aînés sont également invités à participer à des ateliers artistiques et des moments de rencontre. Résidents de la maison de retraite, de la résidence « Bien vivre » ou bénéficiaires de l'ADMR : chacun peut y trouver un moment de partage et de convivialité.

Bien sûr, tout cela ne s'improvise pas. En coulisses, l'équipe prépare, organise, teste... parfois avec succès, parfois avec un peu moins. Il faut contacter les intervenants, planifier les animations, sélectionner les ouvrages, préparer les rallyes lecture... et même tester les bricolages avant de vous les proposer.

Et ce n'est pas fini ! Il faut aussi aménager les espaces, nettoyer, ranger, classer, étiqueter, communiquer... bref, un véritable ballet discret mais essentiel. Une organisation bien huilée, portée par une équipe dynamique et des bénévoles toujours prêts à donner un coup de main.

Sans oublier les moments de convivialité qui rythment la vie de l'équipe : départs, arrivées, échanges... comme le départ à la retraite de Marie-Jo Planchet ou l'arrivée de Florence Sagnol.

En résumé, la médiathèque ne dort jamais vraiment. Derrière ses portes closes, elle continue de s'activer pour mieux vous accueillir. Toute l'équipe est heureuse de se mobiliser au service des Genésiens pour faire vivre ce lieu culturel ouvert à tous... même quand il semble fermé !

21 novembre 2025

Atelier l'alimentation dans l'art
avec les maternelles de l'école Saint-Joseph



18 avril 2026

Séance de médiathon contée
autour de l'eau avec la compagnie MAA Motion

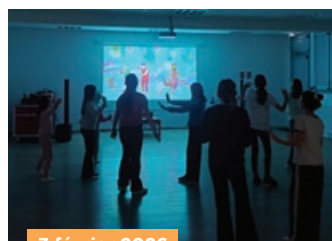
Spectacle Le petit monde

16 décembre 2025



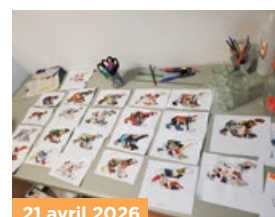
3 février 2026

Animation just dance
avec les ados du mardi



22 janvier 2026

Départ de Marie-Jo, arrivée de Florence et galette des bénévoles



21 avril 2026

Atelier scolaire Microfolie
les animaux dans l'art



24 avril 2026

Accueil de la BILI du centre culturelle de la Ricamarie avec les élèves de l'école de l'Étang

BUDGET 2026

UN BUDGET RAISONNABLE DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

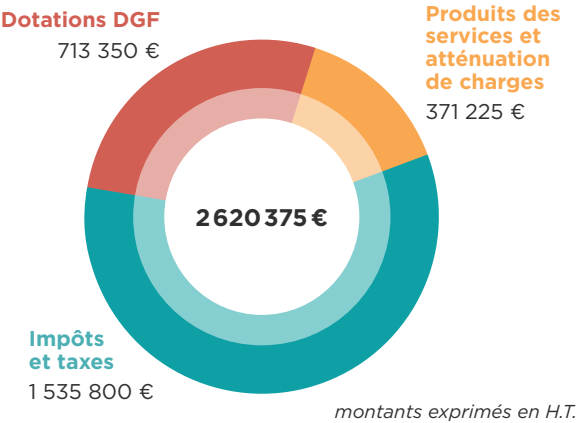
Le budget est l’acte qui prévoit et autorise les recettes et dépenses pour une année donnée. Il est préparé par les services et le maire, travaillé en commission des finances puis débattu et approuvé par le conseil municipal (article L 2312-1 du CGCT). C’est un acte prévisionnel qui peut être complété ou modifié en cours d’exécution par l’assemblée délibérante.

En dépenses, par prudence et malgré notamment l’ouverture de l’Espace de Loisirs et Vie Sociale qui génère désormais des frais de fonctionnement (eau, électricité, chauffage, charges de personnel, ...), le projet de budget 2026 de la section de fonctionnement est en diminution de 7,7 % par rapport à celui de 2025.

En recettes, comme depuis plusieurs années désormais, le projet se caractérise, par une stabilisation, voire une diminution des dotations de l’État. A titre d’exemple, le montant total cumulé des baisses de la Dotation Globale de Fonctionnement que perçoit la commune sur les onze derniers exercices se chiffre à -1 450 344 €. La capacité d’autofinancement de la collectivité se trouve donc réduite d’autant.

Dans ce contexte d’incertitude, afin de permettre le bon fonctionnement des équipements comme l’Espace Loisirs et Vie Sociale, l’école de l’Étang, les chalets Habitat Léger de Loisirs (HLL) du camping et d’équilibrer le budget, le conseil municipal, lors de sa séance du 6 mars 2026, a décidé de majorer les taux d’imposition de 2 %, ce qui n’avait pas été entrepris par les différents conseils municipaux depuis 2001. Cette décision, cumulée à la revalorisation des bases de + 0,8 % au niveau national suivant l’évolution sur un an de l’indice des prix à la consommation harmonisé au niveau européen, devrait générer une progression de recette d’environ 30 000 €.

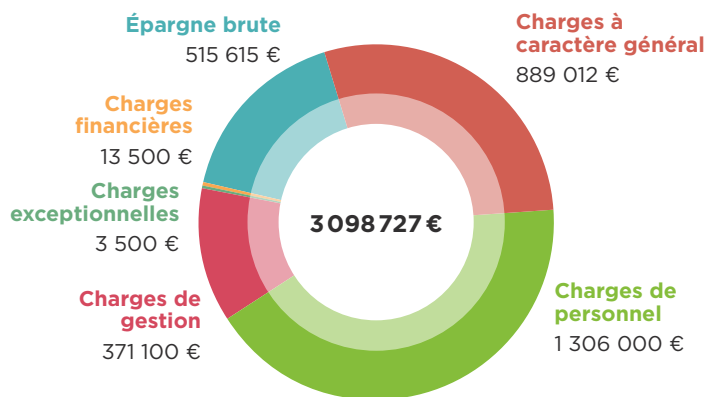
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026



	Taux communaux 2002 à 2020	Taux communaux 2021 à 2025	Taux Communaux 2026	Taux moyens au niveau départemental (2025)	Taux moyens au niveau national (2025)
Taxe d'habitation sur les résidences principales	9,18 %	-	-	-	-
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	9,18 %	32,37 %	9,36 %	20,23 %	23,67 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	17,07 %	32,37 %	33,02 %	40,18 %	39,79 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41,00 %	41,00 %	41,82 %	44,63 %	51,19 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2024	Budget primitif 2025	Budget primitif 2026
Produit des services : dont mise à disposition du personnel pour les budgets annexes (eau, assainissement, camping, cinéma)	243 500 €	255 000 €	254 700 €
Impôts et taxes : évolution due à la revalorisation par la loi de finances des bases imposables + bases nouvelles	1 450 700 €	1 512 700 €	1 535 800 €
Dotations et participations	679 000 €	690 200 €	713 350 €
Autres produits de gestion	71 000 €	93 500 €	106 525 €
Atténuation de charges	5 000 €	7 000 €	10 000 €
Recettes réelles	2 449 200 €	2 558 400 €	2 620 375 €
produits exceptionnels opérations d'ordre	- € 20 000 €	- € 20 000 €	10 000 €
Total des recettes de l'année	2 469 200 €	2 578 400 €	2 630 375 €
Excédent reporté	487 098 €	779 499 €	468 352 €
TOTAL GÉNÉRAL	2 956 298 €	3 357 899 €	3 098 727 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026



montants exprimés en H.T.



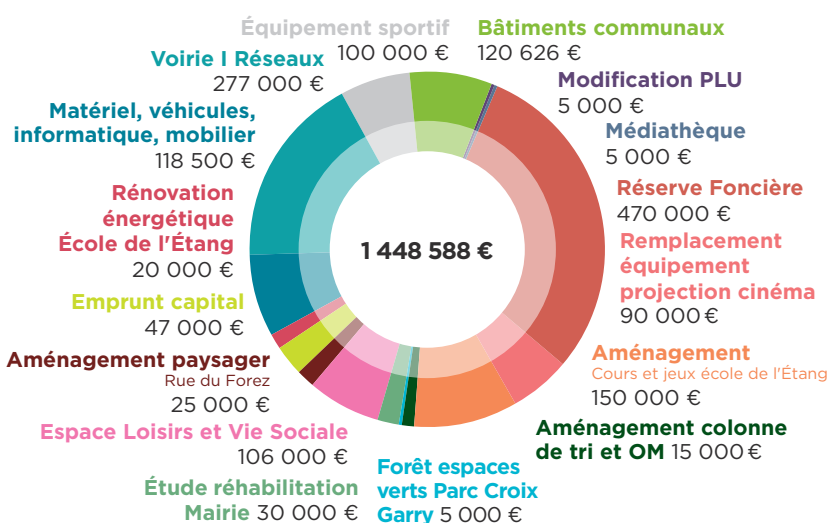
Chaque année, la commune consacre une part du budget de fonctionnement pour l'embellissement de la commune : fleurissement, illuminations, cadre de vie

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2024	Budget primitif 2025	Budget primitif 2026
Charges à caractère général	892 228 €	886 700 €	889 012 €
Charges de personnel	1 190 000 €	1 252 000 €	1 306 000 €
Autres charges de gestion	341 170 €	377 500 €	371 100 €
	2 423 398 €	2 516 200 €	2 566 112 €
Charges financières Cf. tableau de la dette ci-dessous	3 000 €	3 000 €	13 500 €
Charges exceptionnelles	2 000 €	2 500 €	3 000 €
Dégrèvement	1 000 €	500 €	500 €
Total des dépenses réelles	2 429 398 €	2 522 200 €	2 583 112 €
Virement à la section d'investissement	500 000 €	779 499 €	450 000 €
Opérations d'ordre	26 900 €	56 200 €	65 615 €
TOTAL GÉNÉRAL	2 956 298 €	3 357 899 €	3 098 727 €

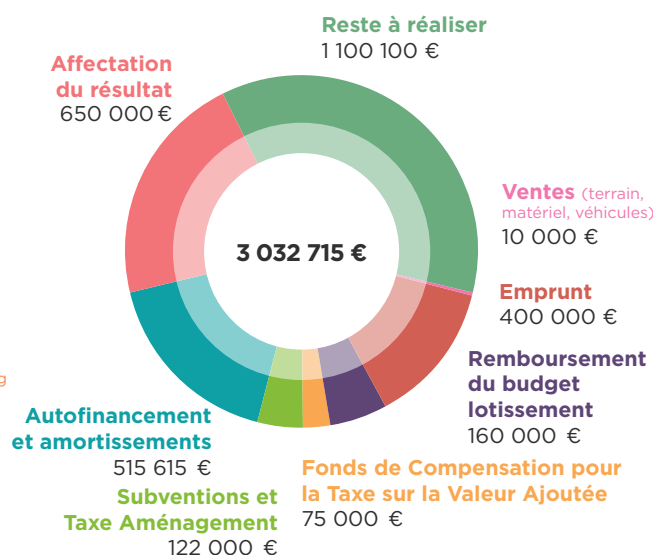
En section d'investissement, le budget primitif se caractérise par une forte diminution des dépenses. Les grands projets du mandat précédent ayant été menés à terme, il reste les dernières factures à payer.

Désormais, il reste à percevoir les sommes annoncées par les partenaires financiers qui ont accompagnés les projets municipaux par des subventions à hauteur d'1 200 000 € environ. Une fois ces recettes perçues, la nouvelle équipe municipale pourra mettre en œuvre les investissements envisagés dans le plan de mandat.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2026



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026



montants exprimés en H.T.

LES AGENTS AU SERVICE DES CITOYENS

Le bulletin annuel que vous tenez entre vos mains est le fruit d'un travail d'équipe mené par un groupe composé de conseillers municipaux et de bénévoles. La préparation de cette édition a débuté dès le mois de février. Cette année, marquée par un changement d'équipe municipale, nous avons souhaité mettre en lumière ceux qui, de mandat en mandat, restent au service de la collectivité : nos agents. Leur contribution, souvent discrète, est essentielle pour que chacun puisse « bien vivre à Saint-Genest ».

Malgré les changements, les agents restent un lien stable entre les mandats, assurant la pérennité des services publics municipaux. Le savoir-faire et la connaissance du terrain sont des atouts majeurs et trop peu connus pour notre commune. Les employés municipaux sont au cœur de toutes les réalisations municipales (travaux, événements...). Ce bulletin est ainsi l'occasion de les remercier et de rappeler leur rôle indispensable dans la vie de notre commune.

LES SERVICES MUNICIPAUX EN CONSTANTE ÉVOLUTION

🕒 Bref historique

Les archives municipales, à travers le compte-rendu des réunions du conseil municipal, nous renseignent sur le nombre d'agents municipaux qui concourent au fonctionnement des services publics municipaux. Pendant longtemps ce personnel s'est limité à un secrétaire de mairie à temps partiel, au garde champêtre et un cantonnier à compter de 1905.

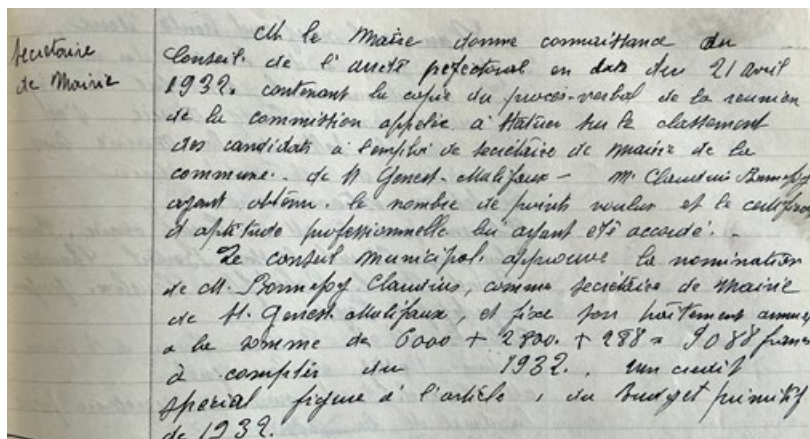
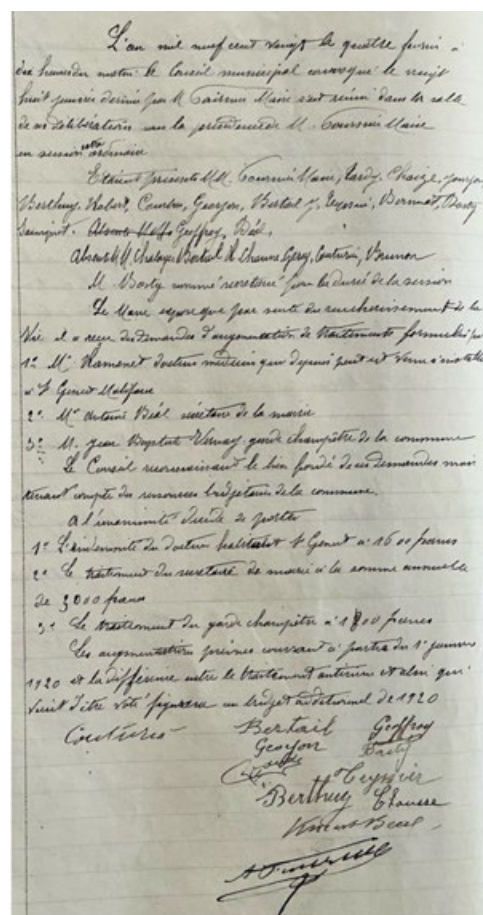
Au fil du temps, du fait des missions de plus en plus nombreuses confiées aux communes et de l'augmentation de la population, le recrutement d'agents dans différents champs de compétences s'est imposé.

🕒 Avant 1950

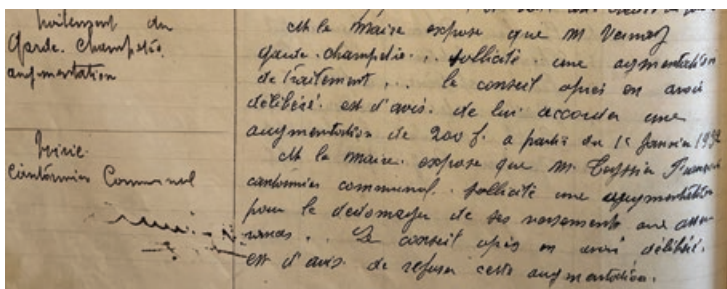
La délibération du conseil municipal du 4 février 1920 a pour objet sur une demande d'augmentation du traitement du personnel. Il n'existe pas un statut de la fonction publique territoriale comme aujourd'hui qui définisse les modalités de rémunération des agents.

Le conseil accepte une augmentation de l'indemnité versée au docteur médecin (1 600 francs) qui depuis peu est venu s'installer à Saint-Genest, du traitement annuel du secrétaire de mairie, Antoine Béal (3 000 francs) et du garde champêtre, Jean-Baptiste Vernay (1 800 francs). L'augmentation est acceptée mais en tenant compte des ressources de la commune. Il n'existe pas non plus de caisse de retraite. La commune adhèrera en 1952 à la caisse nationale de retraite uniquement pour les agents titulaires.

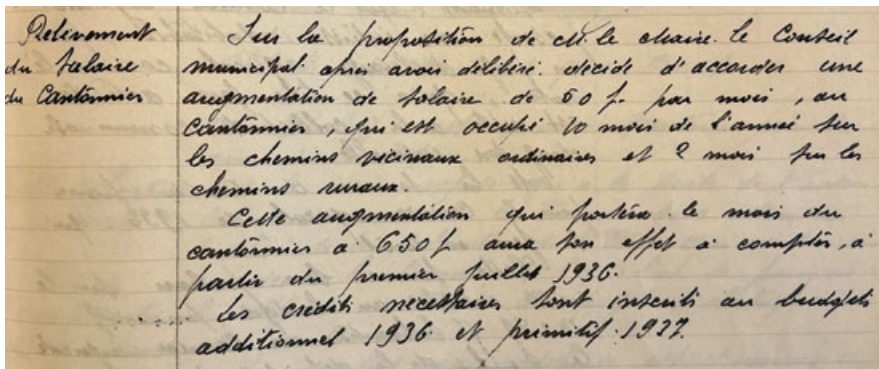
Claudius Bonnefoy nommé secrétaire de mairie en 1932 est resté en fonction jusqu'en 1956.



François Teyssier cantonnier communal, recruté le 1^{er} mars 1927 perçoit à compter du 1^{er} juillet 1936 un salaire mensuel de 650 francs. Une précédente augmentation demandée en 1932 avait été refusée par le conseil municipal. Au 1^{er} janvier 1944 son salaire mensuel sera porté à 1535 francs. Nous pouvons mesurer l'augmentation du coût de la vie et de l'inflation en huit années seulement en raison de situation du pays en période de guerre.

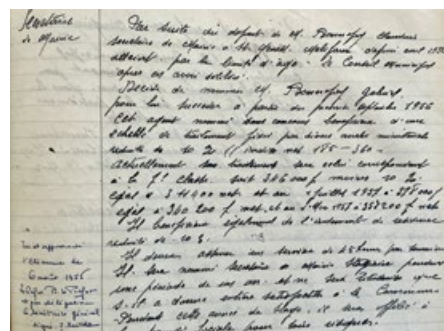


Dans cette même période, le conseil municipal a dû recruter deux agents auxiliaires et temporaires pour gérer le service du rationnement entre 1940 et 1948 : Antoinette Brunon, connue plus familièrement de nos anciens sous le nom de « la Nonotte », et Louis Bonnefoy. Ils accompliront cette tâche bien ingrate avec dévouement en période de restrictions.



🕒 De 1950 à 1975

Gabriel Bonnefoy secrétaire de mairie de
septembre 1956 à juillet 1967.



Marie-Jo Mandon secrétaire
générale de 1980 à 1984

Le service que doit assurer le secrétaire est de 45 heures par semaine. Il sera secondé quelques années plus tard par Marie-Jo Mandon employée à temps partiel. En effet les tâches administratives augmentent avec notamment les constructions nouvelles et la gestion administrative de la maison de retraite qui ne bénéficiera de son propre secrétariat qu'à partir des années 1980. Marie-Jo Mandon exercera aussi les fonctions de secrétaire générale de mairie de 1981 à 1984.



Pierre-Bernard Teyssier occupe le poste de secrétaire général de 1970 à 1980. Jean-Charles Stribick, maire, Sannejean directeur des affaires communales en préfecture Laurent Béal, 1^{er} Adjoint, Pierre-Bernard Teyssier.



Marcel Vernay, garde champêtre de 1945 à 1985, a succédé à son père, Jean-Baptiste, qui avait exercé la fonction de 1914 à 1945. L'histoire complète de Marcel, garde champêtre, a été publiée en 2020 dans le bulletin n° 20 de la société d'histoire du pays de Saint-Genest-Malifaux.

🕒 De 1975 à aujourd'hui

La première tranche du complexe sportif de la Croix de Garry en 1976, l'ouverture de l'école publique de l'Étang en 1982, la construction de la salle des sports en 1990, l'agrandissement du camping en 1995, la construction d'un nouveau bâtiment des services techniques et de la station d'épuration en 2000, de l'espace Jules Verne en 2005, l'ouverture du bâtiment « La Forge » en 2007, de la médiathèque en 2017..., autant d'équipements nouveaux qui ont nécessité de nouveaux recrutements. Les bulletins municipaux, notamment ceux des années 2001 et 2006, se font régulièrement l'écho de ces recrutements et des missions dévolues aux agents.



Une partie des services municipaux - vœux au personnel en janvier 1989 - de droite à gauche : Daniel Verney cantonnier, Marinette Claudinon agent d'accueil au camping municipal, Daniel Richard directeur des services techniques, Jean Claudinon agent aux équipements sportifs, Marie-Andrée Courbon et Marie-Jo Vialon agents administratifs, Daniel Mandon maire, Anne-Marie Durieux agent d'entretien et concierge de la mairie, Françoise Brunon, Elisabeth Frecenon agentes des écoles et Noël Bonche secrétaire général.

Les services techniques en 2000 devant leur atelier flambant neuf.



De droite à gauche Daniel Richard responsable des services techniques, Marc Montérymard, Gilles Riocreux (responsable des équipements sportifs), Baptiste Ferriol, Georges Verney, Jean-François Monteux, Frédéric Tardy, Joseph Barralon, Dominique Viallon.



BREF RAPPEL

Il ne nous a pas été possible de retracer la totalité des carrières de tous les agents qui ont servi pendant plusieurs années la commune à partir de 1960 et qui ne sont pas cités dans les pages précédentes ou ne figurent pas dans les photos.

En voici un bref rappel :

Secrétaire général de la mairie :
Christian Celle 1968/1971

Agent administratif :
Odette Montet

Services Techniques :
Louis Basty - Anthony Perret

Complexe sportif :
Éric Bruyère

Agent des écoles :
Betty Chalaye -
Marie-Andrée Arnaud

**Conciergerie et entretien
des locaux :** Marie Vernay

Camping : Martine Epalle

**Entretien des locaux
des écoles publiques
La République
et les Chomeys :**
Denise Bouchet et
Thérèse Chenet

Entre 1985 et 2000 l'effectif global du personnel communal était passé de 11 à 18 agents dont 3 agents à temps non complet.



Tout les services (avec les retraités) se sont réunis en mairie en décembre 2006 pour une photo afin de fêter le départ en retraite de Daniel Richard, de gauche à droite :

1^{er} rang : Alain Martin, Noël Bonche, Joseph, Barralon, Ennemond Cusset

2^e rang : Christelle Hersant, Anne-Marie Durieux, Odile Desfonds, Dominique Viallon, Marie-Thérèse Courbon, Marie-Andrée Courbon, Marie-Jo Brunon, Elisabeth Freceon

3^e rang : Nicolas Grange, Pierre Viallon, Jean-François Monteux, Lionel Monteux, Marie-Jo Vialon, Monique Tardy

4^e rang : Jean-Yves Royon, Daniel Verney, Georges Verney, Suzanne Maisonneuve, Marc Montereymard, Christian Béal, Baptiste Ferriol.

LES SERVICES MUNICIPAUX AUJOURD'HUI

🕒 Le Directeur Général des Services : Pilier de l'administration municipale

Autrefois connu sous le nom de secrétaire de mairie, le Directeur Général des Services (DGS) occupe aujourd'hui un rôle central et souvent méconnu du grand public au cœur de la vie communale. Emmanuel Sahuc assure pleinement cette fonction depuis juillet 2017, après être arrivé de Saint-Just-Malmont en mars de la même année. Véritable bras droit de la maire, il coordonne l'ensemble des services municipaux et veille au bon fonctionnement quotidien de la mairie. De la gestion des ressources humaines à l'élaboration du budget, en passant par le suivi des projets d'investissement et l'application des décisions du conseil municipal, ses missions sont aussi vastes que variées. Interface indispensable entre les élus, les agents et les différents services de l'État, il traduit les orientations politiques en actions concrètes, tout en garantissant le respect du cadre légal et réglementaire. On lui doit notamment, fin 2024, la remise en place du service de délivrances des titres d'identité (*cartes nationales d'identité, passeports, identité numérique*) en mairie. Une démarche très concrète qui donne satisfaction et simplifie le quotidien des habitants. Un poste exigeant, qui réclame autant de rigueur que de polyvalence, et dont l'engagement discret est pourtant indispensable au service de tous.

De gauche à droite (debout) : Stéphanie Epalle, Odile Desfonds, Géraldine Courbon - De gauche à droite (assis) : Christèle Martin, Emmanuel Sahuc, Véronique Odouard



🕒 Le service administratif : une équipe en contact direct avec les administrés

Discrètes mais indispensables, les agentes du service administratif de la mairie sont bien souvent le premier visage que rencontrent les administrés. Derrière le guichet, c'est un accueil chaleureux, souriant et bienveillant qui attend chacun, quelle que soit la démarche.

L'équipe est composée de cinq agentes aux profils polyvalents et aux compétences complémentaires. Figure incontournable du service, Odile Desfonds est présente depuis août 1993 et a désormais sous sa responsabilité : les ressources humaines, les élections, la gestion du cimetière, ... Elle gère avec rigueur des domaines aussi variés qu'essentiels. En 33 ans, elle a vu évoluer profondément les outils et les méthodes, de la machine à écrire au minitel, puis à l'ère du numérique, sans jamais perdre le fil ! Stéphanie Epalle, arrivée en 2022, veille à la bonne santé financière de la commune, du règlement des factures de dépenses à l'encaissement des recettes, aux déclarations fiscales, en passant par le suivi des marchés publics. Christèle Martin, adjointe administrative assure le premier accueil physique au guichet depuis décembre 2023. Elle jongle avec agilité entre l'accueil, le téléphone, l'état civil, l'urbanisme, les cartes d'identité et bien d'autres missions encore. Véronique Odouard, en poste depuis janvier 2024, s'occupe de la communication, de la facturation eau et assainissement, du suivi des délibérations du Conseil Municipal et apporte son appui au camping. Géraldine Courbon, enfin, a rejoint l'équipe en octobre 2025 à mi-temps entre le service technique et le service administratif.

La volonté de l'équipe est de répondre aux besoins de la population. Preuve en est, en octobre 2024, elle a répondu présente à la reprise de la mission de confection des titres d'identité initié par le maire et le DGS suite à la demande de la Préfecture.

Ce qui fait la force de cette équipe : sa polyvalence. Si chacune des agentes a ses domaines de prédilection, toutes sont capables de se suppléer et d'assurer la continuité du service en toutes circonstances. Une souplesse précieuse, au service des habitants de Saint-Genest-Malifaux, qui peuvent toujours compter sur un accueil attentif et une réponse à leurs besoins. Le support qu'elles apportent au Directeur Général des Services et aux élus est extrêmement précieux.



LE SAVIEZ-VOUS ?

EN MOYENNE PAR SEMAINE :

85 personnes reçues à l'accueil
115 appels entrants

EN 2025 : 1600 factures d'eau et assainissements, 400 cartes d'identité et 197 passeports, 111 demandes d'urbanisme, 2 039 mandats et 454 titres émis

🕒 Le service technique, une équipe pour entretenir et embellir notre commune

Avec pour mission de maintenir le bon fonctionnement du domaine public et des services publics municipaux, les 8 agents des services techniques (7 agents et 1 secrétaire) œuvrent quotidiennement au service de la commune et des genésiens.

Leurs domaines d'intervention sont variés et comportent notamment :

- La gestion des réseaux d'eau et d'assainissement.
- L'entretien de la voirie : voies et chemins ruraux, nettoyage des espaces publics, mise en place de signalisation, déneigement, salage, pose des barrières à neige...
- L'entretien des bâtiments publics (écoles, salles communales, gymnases, médiathèque, camping...).
- Le soutien technique pour l'organisation des fêtes et manifestations (feux d'artifice, illuminations de Noël...).



LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune compte
48 km de voirie

Géraldine assure le secrétariat. Nicolas et Wiliam s'occupent plus particulièrement de la gestion de l'eau pour garantir un accès en eau potable continu : alimentation en eau potable, entretien des réseaux, relevés des compteurs. Maxime et Mathieu se chargent quant à eux du suivi des stations d'épuration.

Fabien et Bastien ont pour mission la gestion des espaces verts : taille, tonte, élagage, plantations, aménagement d'espaces végétalisés..., et Florian, le fleurissement et les illuminations. Pendant plusieurs années, Jean-Yves s'est occupé plus spécifiquement de l'entretien des équipements sportifs de la Croix de Garry et du camping.

Grâce à leurs multiples compétences, savoir-faire, expertise, investissement et réactivité, les agents des services techniques participent chaque jour à la préservation du cadre de vie et de l'environnement, à l'embellissement et l'attractivité de notre commune mais aussi à la sécurité de chacun, afin que Saint-Genest reste un lieu agréable, où il fait bon vivre. Trois nouveaux agents dont une responsable de service compléteront l'équipe à partir de septembre 2026.

🕒 Trois visages pour l'entretien et la propreté des bâtiments communaux



Pour le bon fonctionnement de nos équipements publics, Sylvie, Virginie et Florence, nos agentes d'entretien contribuent à rendre les bâtiments accueillants, propres et organisés. Sylvie assure le ménage de l'école de l'Étang, de la mairie et de la Maison France Services, des lieux centraux pour la vie de notre village. Elle s'occupe aussi de la gestion du marché : accueil des forains, encaissements et organisation pour que chaque jeudi et dimanche tout se passe dans les meilleures conditions. Virginie, veille à la propreté de plusieurs sites clés : la Forge, l'Espace Loisirs, le camping et les gymnases. Des espaces où se croisent sportifs, vacanciers et habitants, et qui doivent toujours être impeccables.

Sylvie et Virginie accompagnent également les enfants de l'école de l'Étang à la cantine. Enfin, Florence prend soin de l'Espace Jules Verne et de la médiathèque, deux lieux de savoir, de rencontre et de culture pour tous les âges. Grâce à elle, ces espaces restent agréables et fonctionnels au quotidien.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les équipements municipaux
à entretenir représentent
plus de **8 000 m²**

Les agentes des écoles, un renfort quotidien pour les écoles de la commune.

🕒 Le service scolaire à l'école de l'Étang

Présentation de l'équipe qui accompagne les plus jeunes élèves de la commune au sein de l'école de l'Étang. Leur présence quotidienne permet de répondre aux besoins des enfants tout en assistant les enseignants dans l'organisation des activités. De l'accueil du matin jusqu'à la fin de la journée, elles veillent au bon déroulement de la vie collective. Chaque jour, l'ATSEM (*Agente Territoriale Spécialisée des Écoles Maternelles*) et les agentes des écoles polyvalentes assurent le lien entre le temps scolaire, les repas et les activités périscolaires.



Les enfants goûtent et jouent dans la cour de l'école pendant le temps de garderie.

DES MISSIONS CONCRÈTES AU QUOTIDIEN

Le travail de nos agentes s'articule autour de plusieurs axes de proximité :

- **L'accompagnement en classe** : elles préparent le matériel pédagogique nécessaire aux ateliers (*peinture, découpage, travaux manuels, matériel pédagogie ou sportif...*) et aident les enfants dans l'apprentissage de l'autonomie (*habillage, hygiène...*). Brigitte et Régine sont dédiées à la classe de Petite et Moyenne Section. Fanny et Clémence, à la classe de Moyenne et Grande section.
- **La restauration scolaire** : durant la pause méridienne, elles encadrent les déplacements et le repas à la cantine, un moment clé pour l'apprentissage des règles de vie commune.
- **Le temps de la sieste** : elles préparent le dortoir et assurent une surveillance active pendant le repos des petits, garantissant un environnement calme et sécurisant indispensable à leur rythme de croissance.

C'est Anaïs qui se charge de cela au quotidien.

- **L'accompagnement aux sorties scolaires** : que ce soit pour les projets « École dehors », rencontres USEP, sortie piscine ou les visites culturelles (*médiathèque, cinéma...*), elles assurent l'encadrement, la logistique et la sécurité des groupes d'enfants.
- **L'entretien et l'hygiène de l'école** : enfin, elles assurent l'entretien général des salles, du mobilier et du matériel pédagogique pour garantir un environnement sain aux élèves.

Par leur présence constante et leur connaissance des familles, ces agentes contribuent au bon fonctionnement de l'école de l'Étang et offrent aux enfants un cadre de vie stable et adapté à leurs besoins.



LE SAVIEZ-VOUS ?

**SUR L'ANNÉE
SCOLAIRE 2025-2026,**
les agentes
accompagnent au
quotidien pas moins
de 61 élèves, de la
Petite Section au CP

L'équipe de l'école de l'Étang est composée d'une ATSEM et d'agentes polyvalentes (de gauche à droite) : Régine Padel, Brigitte Brunon, Sylvie Bouché, Anaïs Chambert, Fanny Arnaud et Clémence Farrugia (en remplacement de Emma Bray, en congés maternité).





Le service scolaire à l'école de la République

L'École de la République accueille 19 élèves, de la grande section de maternelle jusqu'au CM2. Elle est organisée en plusieurs niveaux : quatre élèves de grande section, deux élèves de CP, cinq élèves en CE1, un en CE2, quatre en CM1 et trois en CM2.

Grâce à cette organisation multi-niveaux les élèves travaillent de manière autonome et avancent chacun à son rythme. Ce fonctionnement diffère de celui d'une école classique et favorise l'entraide ainsi que le développement de l'autonomie.



Mathilde dirige un atelier avec les moyennes et grandes sections.

En support de l'enseignante, l'équipe est composée de :

Mathilde Meiller, ATSEM

Mathilde accompagne les enfants dans les gestes du quotidien, participe à l'organisation des activités et veille à leur bien-être, leur sécurité et leur autonomie. Elle assure également l'entretien de l'école, la garderie du matin et la cantine.

Romane Jean service civique

Romane participe à la vie de l'école en accompagnant les élèves dans leurs activités quotidiennes, en apportant un soutien lors des ateliers, des sorties scolaires et des projets pédagogiques.

Cette équipe travaille en collaboration afin d'assurer un accompagnement adapté à chaque élève, dans un climat bienveillant.



Les maternelles de l'école de l'Étang lors du temps de cantine.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le gîte collectif et les 13 chalets-loisirs sont disponibles à la location toute l'année.

Le camping est ouvert de mi-avril à mi-octobre.

🕒 Le service camping : un binôme aux petits soins des campeurs

Derrière le calme de notre camping municipal, se cache le travail rigoureux d'un duo complémentaire. Portrait d'Agnès Guichard et de Fanny Arnaud.

Si vous croisez Agnès ou Fanny, vous les verrez sans doute au chalet d'accueil, mais leur mission est bien plus vaste. Arrivées respectivement en octobre 2025 et juillet 2026, elles assurent la polyvalence nécessaire à la vie du site :

- **La gestion administrative** : Elles pilotent les réservations des emplacements de camping, du gîte de groupe et des chalets. De la facturation au suivi des abonnés annuels, elles veillent à la bonne gestion du camping.
- **L'entretien général** : L'une de leurs missions essentielles est la qualité du cadre de vie. Elles assurent les états des lieux, veillent à la propreté des sanitaires, de la buanderie, du pavillon d'animation et des espaces communs.
- **Un lien étroit avec les autres services municipaux** : Agnès et Fanny travaillent en synergie avec les services techniques pour l'entretien des 2,5 hectares du site, ainsi qu'avec les agents de la mairie et des élus.
- **Le conseil touristique** : Elles font la promotion des richesses de la commune et du territoire, guidant les vacanciers vers nos sentiers de randonnée et nos commerces locaux.



Agnès Guichard et Fanny Arnaud



🕒 Le service culturel à la médiathèque « Graine de Culture »

Arrivée fin mars 2017, quelques semaines avant l'ouverture de la médiathèque « Graine de Culture », Marlène met au service des Genésiens une solide expérience en médiathèque et une passion communicative pour son métier. Pendant plusieurs années, elle partage son temps entre la gestion de la médiathèque et le développement du réseau des médiathèques des Monts du Pilat. Cette double mission a pris fin avec l'arrivée, en 2024, d'une coordinatrice dédiée au réseau, lui permettant de se consacrer pleinement à la structure communale et de développer de nouveaux partenariats avec les écoles, la crèche, les assistantes maternelles, l'EHPAD ou encore le collège.

Son quotidien est rythmé par des missions très variées : accueil et accompagnement du public, gestion des collections de livres, DVD, CD et revues, commandes, échanges avec la médiathèque départementale de la Loire et les établissements du réseau communautaire. Très attachée à la découverte culturelle, elle veille aussi à valoriser auteurs, éditeurs et beaux ouvrages auprès des lecteurs.

Mais c'est dans l'animation culturelle que son dynamisme s'exprime pleinement. Spectacles, ateliers créatifs, clubs de lecture, rencontres intergénérationnelles ou événements avec les associations locales font vivre la médiathèque tout au long de l'année. Elle développe également les actions autour de la Micro-Folie afin de rendre la culture accessible à tous.

Marlène coordonne enfin une équipe de 18 bénévoles, indispensables au bon fonctionnement et à la convivialité du lieu. Ce qui la motive chaque jour ? Voir un lecteur repartir avec enthousiasme après une découverte littéraire ou cinématographique, et revenir avec l'envie de partager à nouveau ce plaisir culturel.

Des bénévoles au service de la Médiathèque



Galette des roi entre bénévoles et pot de départ de Marie-Jo, (de droite à gauche) : Dominique Brunet, Martine Largeron, Bernadette Heyraud, Christiane Béal, Maryse Souchon, Andrée Monteux, Régine Royon, Dominique Rigaux, Pierre Txier, Marie Hélène Bruyère, Marie-Jo Planchet, Florence Sagnol, Marlène Bernon, au premier rang : Dominique Bertail, Monique Gorce.



LE SAVIEZ-VOUS ? LES CHIFFRES 2025

Nombre de lecteurs
inscrits : **965**

Total prêts 2025 :
**40175 TOUS DOCUMENTS
CONFONDUS**

Nombre de visiteurs
(estimation) lors
des animations : **860**

Nombre actions culturelles :
un peu plus de
40 ÉVÈNEMENTS (ateliers ,
expo, spectacles...)

Nombre de
classe accueillies :
14 CLASSES



🕒 Le service culturel à l'Espace Jules Verne

Lionel Monteux est un visage familier de la mairie de Saint-Genest-Malifaux. Arrivé en 1997 en tant qu'agent administratif, il saisit l'opportunité, à la création de l'Espace Jules Verne, de se porter candidat pour animer ce nouvel équipement. C'est ainsi qu'il devient agent d'animation à l'ouverture du bâtiment, le 18 février 2005.

Son temps se partage équitablement entre deux missions. D'un côté, il assure la gestion de la salle des fêtes : accueil des locataires, états des lieux, organisation du ménage et entretien du matériel. De l'autre, il anime avec enthousiasme la programmation du cinéma, en assurant lui-même la régie financière et administrative de celui-ci.

Pour les séances de cinéma, Lionel s'appuie sur une équipe d'une dizaine de bénévoles sans qui rien ne serait possible. Ces volontaires assurent la tenue de la caisse, la projection des films et le contrôle des entrées. Lionel participe activement à chacune de ces tâches, aux côtés de ses bénévoles. Et si vous souhaitez rejoindre cette belle aventure, sachez que les volontaires sont toujours les bienvenus !

Lors des spectacles, il est en première ligne pour accueillir les artistes, gérer le matériel de scène et veiller au bon déroulement de la soirée. Côté technique, Lionel et les opérateurs bénévoles ont su évoluer avec le temps : formés à la projection dès les débuts, ils obtiennent le CAP d'opérateurs projectionnistes en 2006. Lionel franchit alors le cap du numérique et de la 3D en 2012. Toujours disponible et à l'écoute, il met son expérience et sa cordialité au service des habitants de la commune.

Des bénévoles au service du cinéma



De gauche à droite, debout : Alain Fauriat, Isabelle Durieu, Régine Royon, Jean-François Bonfils, Sandra Royon, Monique Chardon, Michel Chardon, Michel Boutrand, Marielle Stribick, Jean-François Gourdet - assis : Pierre Teyssier, Jojo Royon, Nicole Feasson, Marie-Andrée Fauriat et Pierre-Eric Monteux.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le box office des 10 dernières années place en tête des entrées à Saint-Genest-Malifaux le film *Intouchable*, avec 2 284 entrées, suivi de très près par *Bienvenue chez les Ch'tis* et ses 1 977 entrées.

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES

SAVEZ-VOUS VRAIMENT OÙ

VONT VOS EAUX ?

Notre commune, comme beaucoup d'autres, est dotée d'un réseau d'assainissement dit « séparatif » : cela signifie qu'il existe deux canalisations bien distinctes :

- **L'une recueille les eaux usées** (celles qui proviennent de vos sanitaires, de votre cuisine ou de votre lave-linge) et les achemine vers la station d'épuration pour y être traitées.
- **L'autre collecte les eaux pluviales** (pluie, ruissellement de toiture ou de terrasse, drainage) et les rejette directement vers le milieu naturel.

Ces deux circuits ont chacun leur rôle, et ils ne doivent pas se mélanger. Pourquoi cette séparation est-elle si cruciale ? Parce qu'elle permet d'éviter que les eaux claires, comme l'eau de pluie, ne surchargent inutilement les stations d'épuration. En effet, lorsque des eaux de pluie se retrouvent par erreur dans le réseau des eaux usées, les volumes à traiter en station d'épuration augmentent considérablement. Ce surplus engendre des coûts de traitement importants, supportés in fine par l'ensemble de la collectivité, et cause des déversements directs au milieu naturel sans traitement des volumes en excès de la capacité d'épuration.

LES TESTS FUMIGÈNES : COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour vérifier l'état du réseau d'assainissement, une fumée blanche, épaisse et sans danger est injectée dans les canalisations. Si des raccordements non conformes ou des fissures existent, la fumée s'échappe par ces ouvertures et permet de les repérer facilement. Une méthode simple et efficace pour identifier les défauts du réseau et garantir son bon fonctionnement.



Mise en place et injection dans réseau EU depuis regard de visite sur réseau principal. Une première campagne de test a été réalisée en Juin 2024 permettant de détecter un nombre important de non-conformités.



**CONSEIL
AUX PROPRIÉTAIRES**

Nous avons tous un rôle à jouer. Les travaux réalisés par la commune sur les réseaux publics ne suffisent pas. Chaque propriétaire est responsable des canalisations situées sur sa parcelle. Il est donc essentiel de vérifier que vos branchements sont correctement raccordés : les eaux pluviales (gouttières, trop-pleins de piscine... ne doivent en aucun cas être connectées au réseau des eaux usées).

En effet, un mauvais raccordement peut entraîner des eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement, ce qui pose plusieurs problèmes. D'abord, cela surcharge la station d'épuration, surtout lors d'orages, et peut provoquer des rejets dans la nature. Ensuite, cela augmente les coûts pour tout le monde :

- Plus il y a d'eau claire à traiter, plus la station consomme d'énergie pour fonctionner. En 2024, l'assainissement et la distribution d'eau ont déjà nécessité 201 084 kWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'un gymnase (chauffage et électricité compris).
- Plus il y a d'eau claire à traiter, plus les indicateurs de rendement du système d'assainissement sont dégradés : Réduction des performances d'épuration et débits en excès rejetés sans traitement au milieu naturel trop élevés. Les redevances à l'agence de l'eau deviennent alors plus élevées. Ces redevances sont directement à la charge de tous les usagers, imputés sur la facture d'assainissement.

Si vous avez un doute sur vos installations : rapprochez-vous des services de la mairie qui pourront vous orienter. Un diagnostic simple peut suffire à corriger un mauvais branchement, et c'est un geste concret pour préserver les finances de notre commune et protéger l'environnement.

SICTOM

UN RÈGLEMENT PLUS CLAIR POUR LE TRI DES DÉCHETS

Le 25 février 2026, le Comité syndical du SITCOM a approuvé un nouveau règlement pour la collecte des déchets ménagers et assimilés. Ce texte précise l'organisation du service et les règles à suivre pour bien trier et éliminer nos déchets au quotidien.

La mise à jour de ce règlement de collecte était nécessaire pour prendre en compte les importantes évolutions des principes de collecte réalisées ces dernières années par le SITCOM pour s'adapter aux évolutions légales et aux besoins du territoire. Depuis le dernier texte de 2015, la loi AGECE a en effet imposé de nouvelles obligations, comme le tri à la source des biodéchets et l'extension des consignes de tri. Par ailleurs, le service de collecte a évolué avec le remplacement des bacs individuels et collectifs par des colonnes d'apport, les modifications du maillage du territoire et des circuits de collecte et de leur fréquence.

Une nouveauté importante du règlement concerne les déchets assimilés aux ordures ménagères produits par les entreprises, commerces et artisans, qui sont désormais clairement définis, conformément à la réglementation. Ils peuvent être pris en charge par le service public, à condition que leur volume ne dépasse pas celui d'un ménage classique. Cela signifie qu'une entreprise ou un commerce peut déposer jusqu'à 100 litres par semaine dans les colonnes de tri pour les ordures ménagères et 100 litres par semaine pour la collecte sélective. Au-delà il doit en assurer l'enlèvement et le traitement par une filière spécifique.

Il est par ailleurs rappelé que les gros cartons doivent être apportés directement en déchèterie par les usagers, ménagers et professionnels, auquel ce service est proposé gratuitement...

Vidange des conteneurs au Château du Bois.



DÉFINITION

Les déchets assimilés correspondent aux déchets des activités économiques (d'origine artisanale et commerciale) qui, compte-tenu de leurs caractéristiques et des quantités produites, peuvent être collectés par le service public.

100l / semaine
pour le SITCOM

LES INFRACTIONS AU RÈGLEMENT DE COLLECTE SONT SANCTIONNABLES !

Le non-respect des conditions de tri des déchets imposées dans les colonnes d'apport peut être sanctionné par une amende atteignant 150 €.

Le dépôt ou l'abandon de déchets en dehors des points d'apport prévus peut être sanctionné d'une amende atteignant 450 €.

RAPPEL

Depuis le 31 décembre 1982, le service public de gestion des déchets relève de la compétence du SITCOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères.

Pour toute question ou pour consulter le règlement complet, vous pouvez vous rendre sur le site internet du SITCOM www.sictomvelaypilat.fr

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Chaque début d'année, la municipalité accueille les nouveaux habitants lors d'une réception conviviale organisée à l'Espace Jules Verne, en ouverture de la traditionnelle cérémonie des vœux. Ce rendez-vous, devenu un moment important de la vie locale, permet de créer un premier lien entre les nouveaux Génésiens et leur commune.

Au cours de cette soirée du 9 janvier 2026, les élus municipaux ont présenté la ville, ses infrastructures, ses services de proximité ainsi que les nombreux équipements mis à disposition des habitants, les manifestations culturelles, sportives et associatives qui animent la commune tout au long de l'année. Cette rencontre est aussi l'occasion pour les nouveaux arrivants de mieux découvrir leur nouvel environnement, d'échanger directement avec les élus et de poser toutes leurs questions concernant la vie quotidienne, les services municipaux ou encore les activités locales. Dans une ambiance chaleureuse et détendue, chacun peut ainsi faire connaissance et partager un premier moment de convivialité. À l'issue de la réception, un cadeau de bienvenue a été remis à chaque participant. Les échanges se sont ensuite poursuivis autour du traditionnel verre de l'amitié, favorisant les rencontres et les discussions entre habitants et représentants de la municipalité.



Les nouveaux habitants reçoivent un cadeau de bienvenue de la part des élus.

LES NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES



📖 La Pilat Lire : une nouvelle librairie à Saint-Genest-Malifaux

Depuis le 19 mars, La Pilat Lire a ouvert ses portes au cœur du village. Cette librairie-papeterie-jeux, portée par Aurélie Munoz, libraire diplômée depuis 2007, est née d'un parcours mêlant grandes surfaces spécialisées et librairies indépendantes.

Le lieu propose environ 4 000 références pour tous les âges : romans, jeunesse, bandes dessinées, ouvrages pratiques, ainsi qu'un espace papeterie et jeux. Un soin particulier est accordé au conseil, afin d'accompagner chaque lecteur dans ses choix.

Tous les livres peuvent être commandés, par téléphone ou par mail, pour élargir encore l'offre disponible. La librairie dispose également d'un site internet : librairie-lapilalire.fr, pour suivre son actualité. La Pilat à Lire se veut un lieu de proximité, de découverte et d'échange autour du livre.

La Pilat Lire 9 place Maréchal Foch • Saint-Genest-Malifaux • 04 58 28 37 84
Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h ainsi que les 2^e et 4^e dimanches de 10h à 13h.

🍷 Bar de L'Eden - Pierro & Pat

Ouvert récemment à Saint-Genest-Malifaux, le Bar de L'Eden est un lieu convivial où l'on aime se retrouver à tout moment de la journée. Nous vous accueillons autour d'un café, d'un apéritif, d'un cocktail ou d'une boisson rafraîchissante, accompagnés de planches de charcuterie et de fromages à partager. Entre amis, en famille ou entre collègues, notre souhait est de faire vivre ce lieu dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et dimanche de 7h à 21h
jeudi de 7h à 22h • vendredi et samedi de 7h à 01h



📍 Reprise du tabac de Saint-Genest-Malifaux

On ouvre avec l'envie de vous rendre service au quotidien dans la bonne humeur. Ce que vous trouverez chez nous :

- Tabac & Presse : vos quotidiens, magazines essentiels
- FDJ : jeux, grattage, loto, euromillions, parions sport et bien d'autres...
- Point Relais : Mondial Relay
- Imprimante photos : ramenez vos souvenirs à la vie et photos d'identités ANTS (bientôt disponible)
- Piles : toutes tailles disponibles
- Papeterie : ramette papier, stylos, fournitures de tous les jours.

Venez nous dire bonjour, on a hâte de vous rencontrer !

À très vite au Tabac P'tit Pilat.

Nicole, toujours fidèle au poste et Louise.

Tabac & Presse Saint-Genest-Malifaux

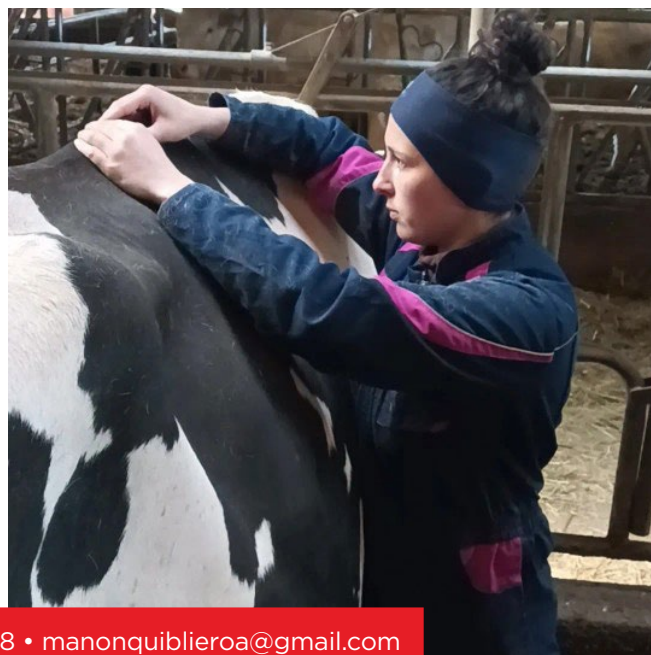
6 rue du Feuillage • Saint-Genest-Malifaux

Horaires d'ouverture : lundi de 6h45 à 12h15 • du mardi au samedi de 6h45 à 12h15 et de 16h à 19h • dimanche et jours fériés de 6h45 à 12h15

📍 Ostéopathe animalier

Je m'appelle Manon Quiblier et je suis récemment installée autour de Saint-Genest-Malifaux en tant qu'ostéopathe animalier. Je me déplace à domicile pour prendre soin de vos animaux : chiens, chats, chevaux mais aussi pour les animaux d'élevage tels que les vaches, chèvres, moutons etc. J'interviens dans un rayon d'environ 60 km autour de la commune.

Je propose des consultations d'ostéopathie animale à titre préventif, afin de préserver la santé et le bien-être de votre animal. J'interviens également dans le cadre de suivis sportifs, de la croissance, du vieillissement, en cas de boiteries, chute, après une mise bas difficile ou encore lors de troubles de la reproduction. Je propose également des séances de physiokynésie, dans une démarche de rééducation, notamment après une intervention chirurgicale dans le cadre du suivi sportif ou pour accompagner votre animal en cas de pathologies.



Manon Quiblier 06 82 07 89 28 • manonquiblier0a@gmail.com

📍 Professions libérales

Depuis le mois de février, le **cabinet infirmier** situé depuis bien longtemps au 5 rue du Forez a déménagé. Mélanie Riocreux, Léa Garnier et Nelly Violla se sont désormais installées impasse de la mairie à la place de l'auto-école.

Le **cabinet dentaire** a lui aussi déménagé et s'est installé au rez-de-chaussée du bâtiment de la Forge.

Cabinet infirmier Mélanie Riocreux, Léa Garnier et Nelly Violla

3 impasse de la mairie • Saint-Genest-Malifaux • 04 77 94 02 13

Cabinet dentaire 32 rue du Forez • Saint-Genest-Malifaux • 04 77 61 95 86

ÉTAT CIVIL 2025

| **NAISSANCES** |

FAVERJON Léonie	14 janvier
SAUVIGNET Louis	22 février
DAKENG Nathan	23 février
BASTY Jules	18 mars
RONZE Emma	24 juin
LANDON RODRIGUEZ Victoire	10 juillet
LUCHEZ Olympe	15 juillet
MURE Sacha	15 juillet
MOLANCHON Clémence	29 juillet
LHOMMEAU TESSIEUX Maé	7 septembre
PERRIER Gabin	19 octobre
CHANDEZON Léon	20 octobre
DURAND Soan	21 octobre
SAUVIGNET Yumi	10 novembre
NOGIER Paol	12 novembre
FAUVET Mayeul	26 novembre

| **MARIAGES** |

ORIOLO Florent et VIALLA Marlène	31 mai
PLANCHET Kévin et CAVILLIER Marine	28 juin
MIGNON Stéphane et GRANGE Marianna	23 juillet
SEYTRE Nicolas et MARONI Prisca	24 juillet
HAUCHARD Baptiste et CAPARROS Alicia ...	4 octobre

| **DÉCÈS** |

GREMILLET Bertrand	29 octobre 2024
KOLATUSCHA Léna veuve PICOT	5 janvier
BRÉCHEUX Marcel	7 janvier
COUTURIER Jeanne épouse RICHARD	14 janvier
CHEL Françoise veuve VOUTE	17 janvier
FREYCON René	18 janvier
DUVERNAY Régis	27 janvier
COURBON Marie Antoinette veuve DESFONDS	4 février
BASTY Bernard	9 février

RIOCREUX Joseph	13 février
LARCARDE Louis	25 février
RAFFAT Marinette veuve SADURNI	18 mars
VERCASSON France veuve GUYOT	22 mars
TARDY René	29 mars
JOURJON François	4 avril
TERRAT Marie Louise veuve MONTCHOVET	10 avril
VIALLETON Germain	21 avril
MONGRENIER Madeleine veuve SERVY	12 mai
TEYSSIER Noëlle veuve COURBON	20 mai
GEORJON Louise veuve JOURJON	27 mai
JOUBE Léon	27 mai
PETIOT Paulette	29 mai
CAMPLAN Jean-Pierre	3 juin
VERNEY Daniel	4 juin
TROUILLET Henri	10 juin
DESBAT Michèle veuve MIRAKIAN	19 juin
BERTAIL Antonin	6 juillet
GALLOT Germaine veuve PERRET	9 août
TOURÉ Laye-Nino	10 août
JEAN Gabrielle veuve GEORJON	17 août
DOS SANTOS Ana épouse MONTET	5 septembre
CORACIN Luigina veuve DAL FIOR	17 septembre
BRUYERE Eric	19 septembre
UDRON Josette veuve BELALA	28 septembre
MURAT Jean-Paul	30 septembre
CHABANNE Pierre	12 octobre
COLOMB Francine veuve GUERIN	8 novembre
ALIXE Pierre	17 novembre
MASSARDIER Marcel	22 novembre
CROZET Denise épouse CHAIZE	29 novembre
MERILLE Nicole épouse VEROT	1 ^{er} décembre
MERCIER Jacques	4 décembre
CHALAYER Jeannine épouse PADEL	17 décembre
MONTET Marie-Antoinette veuve WALTER	17 décembre
MEILLER Jean	25 décembre

DÉPARTS À LA RETRAITE



Une retraite bien méritée pour Dominique Viallon

Après près de 28 ans au service de notre commune, Dominique a célébré son départ à la retraite. Entré en 1997, il a gravi tous les échelons jusqu'au grade d'agent de maîtrise principal, témoignant d'un beau parcours.

Reconnu pour sa polyvalence et son caractère bien trempé, il était l'expert incontournable des réseaux et de l'eau. Soucieux de transmettre son savoir, Dominique a formé de nombreux jeunes collègues, laissant un précieux héritage.

La municipalité et les élus le remercient chaleureusement pour son dévouement et lui souhaitent, ainsi qu'à son épouse Odile, une heureuse retraite riche en voyages !

Merci et bonne retraite à Marie-Jo Planchet !

Après plus de 15 ans au service de notre commune, Marie-Jo a fait valoir ses droits à la retraite. Entrée en 2010, elle a progressivement œuvré à temps complet, gagnant la confiance de tous par son sérieux.

Avec rigueur et discrétion, Marie-Jo a assuré le parfait entretien de nos locaux municipaux, notamment à la médiathèque et à la salle Jules Verne, préservant notre patrimoine. Incarnant les valeurs du service public et du dévouement, elle savait aussi se rendre disponible pour assurer les projections de cinéma.

La municipalité et ses collègues la remercient pour son engagement exemplaire et lui souhaitent une retraite sereine en famille.

hommages



Louis Bonnefoy (1941-2026)

Après une carrière professionnelle entièrement consacrée à la ville de Saint-Étienne, où il a exercé les fonctions de Directeur du Service des eaux, puis de Directeur des Services Techniques, Louis Bonnefoy a mis toutes ses compétences et tout son cœur au service de Saint-Genest. Pendant 13 ans, de 1995 à 2008, comme adjoint de Daniel Mandon, maire, la commune a bénéficié de son temps, de ses conseils et de son expertise dans de nombreux domaines : gestion des services de l'eau et de l'assainissement, urbanisme et logement, affaires économiques et juridiques...

Unanimentement apprécié de ses collègues élus et du personnel communal, pour la

simplicité et la probité qui le caractérisaient, Louis Bonnefoy

était aussi proche des habitants qu'il rencontrait facilement dans le village. Nous pouvons citer quelques exemples des infrastructures dont nous bénéficions aujourd'hui, auxquelles Louis a largement contribué lors de leur réalisation : construction de la station d'épuration, de l'atelier des services techniques, l'interconnexion du réseau d'eau potable avec celui du syndicat des eaux de la Semène et la construction de l'espace Jules Verne. Nous associons à cet hommage son épouse, Anne-Marie, qui fût très longtemps bénévole au centre musical du Haut-Pilat et à la bibliothèque municipale.



Le conseil municipal lors de l'élection de 1995 : premier mandat de Louis Bonnefoy en qualité d'adjoint au maire

À l'heure où nous bouclons ce bulletin, nous avons appris avec tristesse le décès de Thérèse Courbon, qui fut conseillère municipale de 1983 à 1995. Trésorière rigoureuse et exemplaire, elle a également été l'un des piliers du comité des fêtes, contribuant pendant près de vingt ans à l'animation et à la vitalité de notre village. Nous adressons à sa famille et à ses proches l'expression de notre profonde sympathie.



Classe 2027

Classes nées en 5



2025



2015



2005



1995



1975



1955



1935



1985



1965



1945

arrêt sur images



Boîte aux lettres du Père Noël



Le nouvel éclairage de l'église met en valeur le monument au cœur du bourg.



80 ans de l'ASSGM le 6 juin 2026



Réunion des classards avec les élus



Ouverture du mardi au samedi de 8h à 12h
mardi et vendredi de 14h à 17h

Mairie - 1 place de l'Hôtel de Ville - 42 660 Saint-Genest-Malifaux
Tél.: 04 77 5120 01 - Fax: 04 77 5126 71
mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr


Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE